

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00179

Numéro SIREN : 399 295 385

Nom ou dénomination : VIATRIS SANTE

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/022922

**VIATRIS SANTE**

**1 RUE DE TURIN**

**69007 LYON**

*Comptes au 31/12/2022*



## - SOMMAIRE -

### *Annexes*

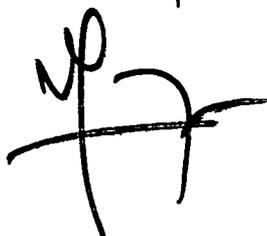
Présentation de la société	3
Faits caractéristiques de l'exercice	4
Principes comptables et méthodes d'évaluation	6
Immobilisations	10
Amortissements	11
Provisions et dépréciations	13
Stocks et en-cours	15
Echéance des créances et des dettes	16
Charges constatées d'avance	18
Produits à recevoir	19
Charges à payer	20
Eléments sur les postes des entreprises liées	22
Eléments de fiscalité différée	23
Composition du capital social	25
Variation des capitaux propres	26
Variation des capitaux propres	27
Notes d'informations relatives au Résultat	28
Autres Informations	29

### *Comptes annuels*

2050 - Bilan Actif	32
2051 - Bilan Passif	33
2052 - Compte de résultat	34
2053 - Compte de résultat suite	35

# Comptes annuels

*Certifiés conformes*

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' or 'V' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS VIATRIS SANTE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 1 RUE DE TURIN 69007 LYON		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 3 9 9 2 9 5 3 8 5 0 0 0 7 0		Néant <input type="checkbox"/>				
		Exercice N clos le, N-1				
		31122022 31122021				
		Brut 1				
		Amortissements, provisions 2				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	43 065 799	591 725	463 488
		Fonds commercial (1) AH	AI	2 852 000	2 852 000	2 852 000
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	3 865 273	3 865 273	4 502 273
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	200 000	200 000	200 000
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	20 166	2 600 000	2 600 000
		Constructions AP	AQ	4 260 070	4 151 085	2 064 278
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	9 816 050	3 021 852	2 540 737
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	1 262 208	418 742	500 912
		Immobilisations en cours AV	AW	975 222	975 222	3 740 678
		Avances et acomptes AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV			
Créances rattachées à des participations BB		BC				
Autres titres immobilisés BD		BE				
Prêts BF		BG	700 000	700 000	700 000	
Autres immobilisations financières* BH		BI	47 336	47 336	47 336	
<b>TOTAL (II) BJ</b>		<b>BK</b>	<b>58 424 294</b>	<b>19 423 239</b>	<b>20 211 705</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	554 736	7 432 133	6 056 645
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	10 654 650	181 095 531	194 955 000
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	1 109 775	1 109 775	1 166 836
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	5 035 251	248 977 609	224 691 977
		Autres créances (3) BZ	CA	199 622 348	199 622 348	178 322 774
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD	CE			
	Disponibilités CF	CG	24 812 929	24 812 929	5 724 784	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	792 432	792 432	376 022	
	<b>TOTAL (III) CJ</b>	<b>CK</b>	<b>16 244 638</b>	<b>663 842 759</b>	<b>611 294 041</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN		628 084	628 084	99 061	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO</b>		<b>IA</b>	<b>74 668 933</b>	<b>683 894 082</b>	<b>631 604 808</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	(3) Part à plus d'un an CR		162 721	
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations		Stocks :		Créances :		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS VIATRIS SANTE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 37.200 .. )	DA	37 200	37 200	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	3 720	3 720	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI )	DF	293	293	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH	273 838 805	256 482 181	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	28 904 493	31 356 624	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	639 766	913 772	
<b>TOTAL (I)</b>	DL	303 424 279	288 793 791		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	7 193 578	2 570 722	
	Provisions pour charges	DQ	12 099 307	13 648 816	
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	19 292 885	16 219 538	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 037 514	5 770	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	12 869 089	14 352 454	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	86 788 844	75 232 890	
	Dettes fiscales et sociales	DY	91 214 512	47 125 047	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	167 748 235	189 353 400		
Compte régul.	EB				
Produits constatés d'avance (4)	EC	360 658 196	326 069 563		
<b>TOTAL (IV)</b>	ED	518 721	521 913		
Ecarts de conversion passif* (V)	EE	683 894 082	631 604 808		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>					
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	348 394 620	312 007 385		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 51 A  
du Code général des impôts)

		Exercice N				Exercice (N - 1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
Désignation de l'entreprise : SAS VIATRIS SANTE Néant <input type="checkbox"/> *									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services * }	FD	1 028 800 473	FE	26 304 167	FF	1 055 104 640	933 487 741	
		FG	23 097 213	FH	17 632 132	FI	40 729 346	41 487 300	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 051 897 687	FK	43 936 299	FL	1 095 833 987	974 975 041	
	Production stockée*				FM	( 20 138 526)	( 50 130 167)		
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	5 763 457	4 920 318		
	Autres produits (1) (11)				FQ	15 953 690	11 537 991		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	1 097 412 608	941 303 183
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	488 046 838	394 201 187	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	( 8 637 144)	( 350 370)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	428 003 885	405 415 212	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	64 377 534	26 320 562	
	Salaires et traitements*					FY	42 730 259	40 258 128	
	Charges sociales (10)					FZ	24 977 941	18 175 036	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* }					GA	1 902 920	2 120 847
							GB	25 479	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	3 028 991	2 252 281
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	5 433 037	986 160
	Autres charges (12)					GE	3 292 167	5 380 564	
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	1 053 181 911	894 759 610
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	44 230 697	46 543 573	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	75 393	227 011	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	99 061	1 561 747	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	174 454	1 788 759	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	628 084	99 061	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 806 213	4 578 171	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	5 434 297	4 677 232	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	( 5 259 843)	( 2 888 473)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	38 970 853	43 655 099	

(RENVIS voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise		SAS VIATRIS SANTE		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	13 008		43 008	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			24 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	280 910		2 865 074	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	293 918		2 932 082	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	133 604		1 755 553	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	180 154		1 934 186	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	6 905		39 239	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	320 664		3 728 979	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	( 26 745)		( 796 897)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	2 158 330		2 548 482	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	7 881 285		8 953 096	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	1 097 880 981		946 024 025	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	1 068 976 488		914 667 400	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	28 904 493		31 356 624	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	299 700		323 075
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	11 354 654		11 811 650
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
		- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	6 154 279		4 280 729	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			223 884	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	135 167		442 944	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I)	HX	341 280		74 006	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1				
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	A5				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	563 553		3 058 120	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			2 001 844		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs A6					
	Dont cotisations facultatives Madelin A7					
	obligatoires A9					
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N		Exercice N - 1		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes			19 527			
Ajustements de comptes divers			110 087			
Coûts de destruction			114 076			
Règlements de litiges			60 000			
Cessions d'immobilisations corporelles			10 067			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		Exercice N - 1		
		Charges antérieures		Produits antérieurs		
Achats sur exercices antérieurs					276 150	
Services extérieurs sur exercices antérieurs			4 002 755		10 942 347	
Impôts sur exercices antérieurs			1 314 955		65 937	
Frais de personnel sur exercices antérieurs			561 455		47 127	
Charges sociales sur exercices antérieurs			275 113		23 092	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.





# Annexes

Certifiées conformes

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line with a horizontal crossbar and a large, stylized flourish on the right side.

VIATRIS SANTE a pour activité la commercialisation des produits pharmaceutiques destinée aux différents canaux de distribution tels que les pharmacies, l'hôpital, et l'export

Le marché pharmaceutique français a fortement progressé en 2022 : + 10,3% en chiffre d'affaires et + 5,9% en unités.

Le marché des produits remboursables évolue positivement : + 9,7% en valeur en 2022 par rapport à 2021 et +4,9% en volume.

Pour ce qui concerne le marché des produits non remboursés, la tendance est là aussi clairement positive, +18% en valeur, avec un chiffre d'affaires total qui atteint 1,96 Mds€, et +14% en unités.

En résumé, l'analyse des chiffres nous montre un marché pharmaceutique qui a connu une belle croissance en 2022.

En 2022, le chiffre d'affaires facturé hors opérations intra-groupe de Viatris Santé est égal à 1 095 millions d'€, en forte progression par rapport à 2021, année où le chiffre d'affaires s'est établi à 975 millions d'€, soit une croissance de + 13%.

L'activité « ville » a réalisé un chiffre d'affaires de 917,7 millions d'euros en 2022 contre 802,0 millions d'euros en 2021. A périmètre comparable, la croissance de l'activité Ville est égale à + 8% entre 2021 et 2022.

Au sein de son marché Viatris Santé affiche un positionnement mensuel inférieur à celle du marché pendant toute la première partie de l'année 2022. Le retournement de cette tendance a lieu en septembre 2022, mois à partir duquel l'évolution de Viatris devient supérieure à celle du marché

La part de marché de Viatris Santé sur le Marché des Génériqueurs s'établit à 29,6% en décembre 2022, contre 28,8% en décembre 2021, soit + 0,8 points en un an (Nous avons perdu un point de part de marché l'année dernière).

La part de marché de Viatris Santé pour l'année complète 2022 est de 29,2%.

En 2022, les lancements de nouveaux produits de l'année ont apporté 24,8 M€ de chiffre d'affaires facturé supplémentaire, en forte progression par rapport au montant généré par les lancements de l'année 2021 (soit 5,2 M€).

En 2022, nous avons bénéficié pendant la totalité de l'année du chiffre d'affaires apporté par l'activité thrombose. Au total, activité Ville et activité hôpital, ce chiffre d'affaires facturé s'établit à 39 M€ en 2022.

Se répartissant comme indiqué ci-dessous :

- Activité Ville : 23,6 M€
- Activité Hôpital : 15,4 M€

Le chiffre d'affaires de l'activité Hôpital est égal à 108,7 M€ d'euros en 2022, à comparer à un chiffre d'affaires réalisé en 2021 de 105,4 M€, mais là également ce n'est pas à périmètre comparable du fait de l'apport pour une ½ année de l'activité rachetée à Aspen.

A périmètre équivalent, l'activité de la BU hôpital s'est tassée de 3,6%.

Le chiffre d'affaires facturé réalisé dans les DOM-TOM a été de 31,7 millions d'euros en 2022 contre 30,0 millions d'euros en 2021, soit une évolution de + 5,7%.

Le chiffre d'affaires réalisé par notre société est également constitué par le courant d'affaires effectué à l'exportation, dont le chiffre d'affaires total s'établit à 24,2 millions d'euros en 2022, en baisse de - 5,5%

par rapport à 2021 (25,5 millions d'euros) et à périmètre constant, après déduction des commissions payées à nos partenaires. Ce chiffre d'affaires est très dépendant des procédures d'appels d'offre dans chacun des pays où nous commercialisons notre gamme de produits, qui est, par ailleurs un peu vieillissante.

La Société dégage un résultat net de 28 904 k€ contre 31 357 k€ euros en 2021, soit une baisse de 7,82%.

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 pour une durée de 12 mois ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité d'exploitation. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 et des CRC n° 2000-06, n°2004-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005, et n° 2002-10 dans ses principes.

Les comptes annuels tiennent également compte du règlement n°2016-07 relatif au Plan Comptable Général homologué le 4 novembre 2016.

### 1. Les immobilisations incorporelles

Les brevets, procédés et concessions de droits similaires sont amortis linéairement sur une durée n'excédant pas 10 ans. Ils font, en outre, l'objet d'un test de dépréciation annuel sur la base d'une analyse de variation de chiffre d'affaires par produits ou d'arrêt de commercialisation pouvant conduire, le cas échéant, à enregistrer une provision pour dépréciation de ces actifs.

Les logiciels sont amortis en général sur un an prorata temporis et les progiciels sur 5-6 ans.

Conformément aux nouvelles règles sur les actifs, les marques et éléments de fonds de commerce acquis ne font pas l'objet d'un amortissement. Les actifs incorporels peuvent faire, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

Lorsque la valeur recouvrable de ces ensembles est inférieure à leurs valeurs nettes comptables, une dépréciation est comptabilisée.

La valeur recouvrable d'un ensemble est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation et d'une valeur terminale évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.

Les changements induits par le nouveau règlement ANC n°2015-06 n'ont pas d'impact sur les comptes au 31.12.2022.

### 2. Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de revient.

Le coût de revient exclut tout frais financier intercalaire. L'amortissement pour dépréciation est calculé selon la méthode linéaire sur les durées suivantes :

- Agencements des bâtiments : 5 à 10 ans
- Matériel de production et de bureau : 3 à 10 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

- Ensemble immobilier industriel : 20 ans

Ces durées correspondent aux durées réelles d'utilisation des biens par l'entreprise.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées en charge d'exploitation sur la ligne dotations aux amortissements sur immobilisations. En cas d'amortissement dérogatoire, les dotations et reprises sur amortissements dérogatoire sont comptabilisés en charges et produits exceptionnels.

### **3. Titres de participation**

Les titres de participation sont enregistrés pour leur valeur d'origine à la date d'entrée. Lorsque la valeur d'inventaire, déterminée selon les critères habituellement retenus en matière d'évaluation des titres de participation est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation à caractère financier est constituée du montant de la différence. Pour les titres cotés, la valeur nette est ajustée d'après le cours de Bourse.

### **4. Stocks et encours**

Les stocks et les en-cours sont évalués au coût de revient. Les coûts de revient sont déterminés selon la méthode du prix moyen pondéré. Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou de production. Ce dernier incorpore les charges directes et indirectes rattachées à la production.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée dans le cas où la valeur nette de réalisation est inférieure au coût de revient.

La valeur nette de réalisation est analysée au regard de la rotation, d'éventuels problèmes de qualité, des problématiques de remboursement ainsi que des problèmes de péremption.

- Date péremption < 6 mois : Provision 100 %
- Problème de Qualité : Provision 100 %
- Date péremption > 6 mois :  
Le système calcule le différentiel entre les prévisions de ventes futures et le stock réel en tenant compte des dates limites de vente. Ce stock résiduel est provisionné à 100% et catégorisé en 2 parties, stock avec une date de péremption < 1 an / stock avec une date de péremption > 1 an.
- Risque commercial : Provision en fonction du risque

### **5. Créances d'exploitation**

En règle générale, une provision pour dépréciation est constatée lorsque la date d'exigibilité est supérieure à un an, ou lorsqu'une procédure collective est en cours.

La méthode d'évaluation est basée sur la valeur nominale.

Les créances supérieures à 12 mois après analyse au cas par cas, sont comptabilisées en créances douteuses et provisionnées à hauteur de 90%.

## **6. Opérations en devises**

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes et les créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de clôture de l'exercice.

Les différences résultant de l'actualisation des dettes et des créances pour les devises n'appartenant pas à la zone Euro sont portées au bilan en écart de conversion. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

## **7. Frais de recherche**

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

## **8. Indemnités de fin de carrière**

Les indemnités de départ en retraite font l'objet d'une provision pour risques et charges d'exploitation pour la partie non assurée (au 31 décembre 2022 la provision s'élève à 11 671 055 euros). Elles sont déterminées sur la base de la convention collective concernée, charges comprises, et actualisées.

- Les principales hypothèses actuarielles retenues par la société VIATRIS SANTE au titre de l'exercice 2022 sont les suivantes :

Taux d'actualisation	IFC : 4,00% MDT : 3.90%
Taux Inflation	2,00%
Taux d'évolution annuelle des salaires	3,00%
Taux de charges sociales patronales	49,00%
Age de départ en retraite	Cadres : 63 ans Non cadres : 62 ans
Modalité de départ en retraite	Départ volontaire

- Taux moyen de turnover :

AGE	Taux	AGE	Taux
<= 29 ans	10,00%	45-49	2,00%

30-34	8,00%	50-54	1,00%
35-39	6,00%	>=55 ans	0,00%
40-44	4,00%		

- Taux moyen de mortalité :

Valeur retenue d'après tableau INSEE TD TV 2017-2019

### **9. Participation / interressement des salariés**

Le personnel de la société bénéficie de la participation des salariés conformément à l'accord dérogatoire qui a été signé en date du 22 Décembre 2016 entre VIATRIS SANTE et VIATRIS HEALTHCARE. Ils bénéficient également d'un interressement conformément à l'accord qui a été signé en date du 2 Juin 2022.

### **10. Provisions pour risques et charges et pour litiges**

Une provision pour risques et charges est constituée lorsqu'on constate l'existence d'un engagement envers un tiers à la date de clôture de l'exercice et qu'une sortie de ressources est certaine ou probable à la date d'arrêté des comptes sans contrepartie équivalente.

Les provisions pour litiges sont estimées en fonction des demandes faites par les plaignants, des éléments juridiques et de l'état d'avancement de la procédure.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>			
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	50 500 908		73 891
Terrains	2 620 166		
	<b>Dont composants</b>		
Constructions sur sol propre	2 647 719		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	3 342 630		2 466 361
Install. techniques, matériel et outillage ind.	11 969 712		1 254 165
Installations générales, agenc., aménag.	146 188		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 417 113		121 039
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	3 740 678		691 018
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>25 884 207</b>		<b>4 532 584</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	747 337		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>747 337</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>77 132 452</b>		<b>4 606 475</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>			50 574 799	
Terrains			2 620 166	
Constructions sur sol propre			2 647 719	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.		45 554	5 763 438	
Installations techn., matériel et outillages ind.		385 974	12 837 903	
Installations générales, agencements divers			146 188	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		3 390	1 534 762	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	3 456 475		975 222	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>3 456 475</b>	<b>434 918</b>	<b>26 525 398</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			747 337	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			<b>747 337</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 456 475</b>	<b>434 918</b>	<b>77 847 534</b>	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	37 561 730	557 176		38 118 905
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>37 561 730</b>	<b>557 176</b>		<b>38 118 905</b>
Terrains	20 166			20 166
Constructions sur sol propre	1 716 917	118 431		1 835 349
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	2 209 153	252 783	37 215	2 424 722
Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 375 233	771 321	384 246	9 762 308
Installations générales, agenc. et aménag. divers	146 188			146 188
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	916 201	203 209	3 390	1 116 020
Emballages récupérables, divers				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>14 383 859</b>	<b>1 345 745</b>	<b>424 851</b>	<b>15 304 753</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>51 945 589</b>	<b>1 902 920</b>	<b>424 851</b>	<b>53 423 658</b>

**VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.						10 776	-10 776
<b>INCORPOREL.</b>						<b>10 776</b>	<b>-10 776</b>
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations						9 127	-9 127
Install. Tech.		6 905				240 800	-233 895
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau						20 208	-20 208
Embal récup.							
<b>CORPOREL.</b>		<b>6 905</b>				<b>270 135</b>	<b>-263 230</b>
<b>Acquis. titre</b>							
<b>TOTAL</b>		<b>6 905</b>				<b>280 911</b>	<b>-274 006</b>

**Charges réparties sur plusieurs exercices**

	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Le poste immobilisations incorporelles reprend les acquisitions de dossiers scientifiques et techniques de produits génériques. La principale acquisition pour l'année 2022 portent sur la molécule Ursodesoxycholic.

Les molécules sont amorties sur 10 ans à compter du lancement du produit.

La dotation aux amortissements incorporelles de l'exercice 2022 ressort à 557.176 Euros.

Les principales acquisitions des immobilisations corporelles sont les améliorations apportées à notre outil de conditionnement du site CEPAME ainsi que l'agencement de nos nouveaux locaux à Gerland.

Les sorties d'immobilisations correspondent à un reliquat d'agencements de nos anciens locaux à Saint Priest.

La dotation aux amortissements de l'exercice 2022 ressort à 1.345.745 Euros.

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	913 773	6 905	280 911	639 767
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>913 773</b>	<b>6 905</b>	<b>280 911</b>	<b>639 767</b>
Provisions pour litiges	71 167	74 199	80 366	65 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	99 061	628 084	99 061	628 084
Provisions pour pensions, obligations similaires	13 648 816	1 890 857	3 440 366	12 099 307
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	2 400 495	4 100 000		6 500 495
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>	<b>16 219 539</b>	<b>6 693 140</b>	<b>3 619 793</b>	<b>19 292 886</b>
Dépréciations immobilisations incorporelles	4 921 415	25 479		4 946 894
Dépréciations immobilisations corporelles	53 742			53 742
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	10 226 787	982 600		11 209 387
Dépréciations comptes clients	5 231 585	2 046 392	2 242 726	5 035 252
Autres dépréciations				
<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>20 433 530</b>	<b>3 054 471</b>	<b>2 242 726</b>	<b>21 245 275</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>37 566 842</b>	<b>9 754 516</b>	<b>6 143 430</b>	<b>41 177 928</b>

Dotations et reprises d'exploitation	8 487 508	5 763 458
Dotations et reprises financières	628 084	99 061
Dotations et reprises exceptionnelles	6 905	280 911

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

Une provision pour dépréciation des actifs est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire des actifs est inférieure à la valeur d'entrée dans le patrimoine. En outre, une provision pour risques et charges est constituée lorsqu'on constate l'existence d'un engagement envers un tiers à la date de clôture de l'exercice et qu'une sortie de ressources est certaine ou probable à la date d'arrêté des comptes sans contrepartie équivalente.

La dotation pour dépréciation des comptes clients est essentiellement due à des opérations courantes sur l'exercice.

Rubriques	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
<b>Marchandises</b>				
Marchandises revendues en l'état				
<b>Approvisionnements</b>				
Matières premières	6 847 317	5 534 758	1 312 560	
Emballages	1 139 552	650 695	488 857	
<b>TOTAL I</b>	<b>7 986 869</b>	<b>6 185 452</b>	<b>1 801 417</b>	
<b>Production</b>				
Vracs	5 474 318	4 491 823	982 496	
Produits finis	186 275 864	200 561 158		14 285 295
Produits résiduels				
Autres				
<b>TOTAL II</b>	<b>191 750 182</b>	<b>205 052 981</b>		<b>13 302 799</b>
<b>Production en cours</b>				
Produits				
Travaux				
Etudes				

<b>ETAT DES CREANCES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>plus d'un an</b>
Créances rattachées à des participations			
Prêts	700 000		700 000
Autres immobilisations financières	47 337		47 337
Clients douteux ou litigieux	4 216 513	4 216 513	
Autres créances clients	249 796 348	249 796 348	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	171 882	9 608	162 274
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfiques			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	36 077 062	36 077 062	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	159 370 205	159 370 205	
Débiteurs divers	4 003 199	4 002 752	447
Charges constatées d'avance	792 432	792 432	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>455 174 979</b>	<b>454 264 921</b>	<b>910 058</b>

Montant des prêts accordés en cours d'exercice  
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice  
Prêts et avances consentis aux associés

<b>ETAT DES DETTES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>plus d'1 an,-5 ans</b>	<b>plus de 5 ans</b>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	2 037 514	2 037 514		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	12 869 090	2 763 843	10 105 246	
Fournisseurs et comptes rattachés	86 788 844	86 788 844		
Personnel et comptes rattachés	13 630 387	11 472 057		2 158 330
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	72 500 589	72 500 589		
Etat : impôt sur les bénéfiques				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	4 104 617	4 104 617		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	978 920	978 920		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	7 585 072	7 585 072		
Autres dettes	160 163 164	160 163 164		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>360 658 196</b>	<b>348 394 620</b>	<b>10 105 246</b>	<b>2 158 330</b>

Emprunts souscrits en cours d'exercice 3 698 179  
Emprunts remboursés en cours d'exercice 5 181 544  
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

- Les créances de l'actif circulant sont à moins d'un an, sauf :
  - les avances permanentes consenties aux salariés 162 274 € (contre 164.679 € au 31/12/2021)
  - la créance laissée en compte d'avance bloqué correspondant à la répartition de l'excédent du GERS 447 € (contre 447 € au 31/12/2021).
- Les créances clients 249 796 348 € ne comprennent pas de créances remises à l'encaissement et non échues au 31/12/2022.
- Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit comprennent un montant de 2 037 514 € (5.771 € au 31/12/2021) à échéance à moins d'un an.
- La partie des dettes à plus de 1 an est composée uniquement de la provision pour participation des salariés concernant l'exercice 2022 (2 158 330 €) ainsi que la participation bloquée en compte courant (10 105 246 €) et les dépôts de cautionnement pour 0 €.

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>				
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	792 432,47	376 022,71	416 409,76
<b>TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>		<b>792 432,47</b>	<b>376 022,71</b>	<b>416 409,76</b>

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>				
<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>				
418100	CLIENTS - FACTURES/AVOIR A ETABLIR		1 084 689,29	-1 084 689,29
418206	CLIENTS - FACTURES/AVOIR A ETABLIR	3 113 524,58	2 053 501,02	1 060 023,56
<b>TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>		<b>3 113 524,58</b>	<b>3 138 190,31</b>	<b>-24 665,73</b>
<b>AUTRES CREANCES</b>				
409810	FOURNISSEURS - AVOIRS NON ENCORE RE	1 220 000,00	1 631 531,15	-411 531,15
409826	FOURNISSEURS - AVOIRS NON ENCORE RE	38 004,03	601 639,08	-563 635,05
438700	ORGANISMES SOCIAUX - PRODUITS A REC	-3 211,75	10 489,05	-13 700,80
448700	ETAT - PRODUITS A RECEVOIR		246 246,00	-246 246,00
467100	DEBITEURS DIVERS	447,00	447,00	
467646	VENTES POUR LE COMPTE DE MEDA	2 919,58	2 905,56	14,02
467706	CREDITEURS DIVERS IC		50 470 438,05	-50 470 438,05
<b>TOTAL AUTRES CREANCES</b>		<b>1 258 158,86</b>	<b>52 963 695,89</b>	<b>-51 705 537,03</b>
<b>TOTAL PRODUITS A RECEVOIR</b>		<b>4 371 683,44</b>	<b>56 101 886,20</b>	<b>-51 730 202,76</b>

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
<b>CHARGES A PAYER</b>				
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES</b>				
168860	INTERETS COURUS SUR PARTICIPATION D	435 457,98	485 644,96	-50 186,98
<b>TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES</b>		<b>435 457,98</b>	<b>485 644,96</b>	<b>-50 186,98</b>
<b>DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH</b>				
408100	FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENU	5 344 831,28	5 814 744,42	-469 913,14
408106	FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENU	-9 717 598,23	1 875 471,22	-11 593 069,45
408110	FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENU	4 539 003,66	5 492 943,89	-953 940,23
408126	FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENU	220 643,67		220 643,67
<b>TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH</b>		<b>386 880,38</b>	<b>13 183 159,53</b>	<b>-12 796 279,15</b>
<b>AUTRES DETTES</b>				
418100	CLIENTS - FACTURES/AVOIR A ETABLIR	94 014,20		94 014,20
467600	CREDITEURS DIVERS	2 559 633,56	3 664 711,05	-1 105 077,49
467636	VENTES POUR LE COMPTE DE MYLAN MEDI	35,17	21,15	14,02
467706	CREDITEURS DIVERS IC	79 693 780,54		79 693 780,54
468600	DIVERS CHARGES A PAYER	11 051 950,36	21 245 409,57	-10 193 459,21
468609	ECARTS CHANGE SUR FRAIS A PAYER	-773,67		-773,67
468625	PARTENARIATS CONSIGNATION SOGIPHAR	1 098 792,90	1 904 826,09	-806 033,19
468630	PARTENARIATS GROUPEMENTS A PAYER	21 887 206,27	19 464 777,21	2 422 429,06
468650	PARTENARIATS HOPITAL A PAYER	39 033 541,06	29 378 688,64	9 654 852,42
468909	ECARTS CHANGE SUR AUTRES DEBITEURS	-5 820,56	-2 222,86	-3 597,70
<b>TOTAL AUTRES DETTES</b>		<b>155 412 359,83</b>	<b>75 656 210,85</b>	<b>79 756 148,98</b>
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>				
428200	PERSONNEL - DETTES PROVISIONNEES CO	4 559 904,37	4 083 453,64	476 450,73
428250	PERSONNEL - PROVISION PRIMES RESEAU	1 102 756,88	2 453 246,43	-1 350 489,55
428300	PERSONNEL - PROVISION PRIMES INCENT	3 378 842,06	3 669 037,32	-290 195,26
428400	PERSONNEL - PROVISION POUR PARTICIP	2 158 330,00	2 548 482,00	-390 152,00
428600	PERSONNEL à 13e MOIS ET AUTRES	2 332 293,00		2 332 293,00
438200	CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	2 234 353,30	2 000 892,16	233 461,14
438250	CHARGES SOCIALES SUR PRIMES A PAYER	2 032 413,14	2 080 633,58	-48 220,44
438600	AUTRES CHARGES SOCIALES A PAYER	312 018,00	484 509,92	-172 491,92
438610	AUTRES TAXES SOCIALES A PAYER	2 677 325,00	1 933 656,00	743 669,00
438630	TAXES PHARMACEUTIQUES A PAYER	64 168 257,83	17 357 961,11	46 810 296,72
448600	ETAT - CHARGES A PAYER	124 814,00	127 193,00	-2 379,00
448640	ETAT - CVAE A PAYER	447 063,00		447 063,00
<b>TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>		<b>85 528 370,58</b>	<b>36 739 065,16</b>	<b>48 789 305,42</b>
<b>TOTAL CHARGES A PAYER</b>		<b>241 763 068,77</b>	<b>126 064 080,50</b>	<b>115 698 988,27</b>

Des charges constatées d'avance ont été comptabilisées au 31/12/2022 pour un montant de 792 432 € (contre 376 023 € au 31/12/2021) correspondant pour la partie la plus significative aux assurances et loyer du bâtiment.

le poste charges constatées d'avance comprend des charges comptabilisées pendant l'exercice, mais concernant un exercice ultérieur. Ces charges ou produits sont relatifs à des opérations de l'exploitation courante.

Les charges à payer (FNP) sont essentiellement des achats de matières premières et des prestations de services.

Quant aux « Autres dettes », elles sont composées majoritairement des provisions relatives à notre politique commerciale.

Aucune transaction avec des parties liées répondant à la définition faite par la réglementation en vigueur n'a été conclue durant l'exercice.

(C. com. art. R123-198 11° ; PCG, art. 531-3 ; Note de présentation du règlement ANC n°2010-02, §1.2.2).

Rubriques	Entreprises liées	Participations
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
<hr/>		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	13 083 537	
Autres créances	159 411 129	
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<hr/>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 836 961	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	87 278 888	
<hr/>		
<b>CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits de participations		
Autres produits financiers		
Charges financières	135 168	

Au 31/12/2022, les éléments de fiscalité différée calculés au taux de 25.83 % (depuis 2018) ressortent à :

- Dettes latentes d'impôt : 165 252 € (236.027 € au 31/12/2021) représentant l'impôt différé relatif aux amortissements dérogatoires.
- Créances latentes d'impôt : 5 166 487 € (4.457.877 € au 31/12/2021) représentant l'impôt payé d'avance sur diverses provisions non déductibles fiscalement.

Rubriques	Montant
<b>IMPOT DU SUR :</b>	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	639 767
Subventions d'investissement	
<b>TOTAL</b>	<b>639 767</b>
<b>IDP à 25.83%</b>	<b>165 252</b>
<b>IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :</b>	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	2 158 330
Provision Participation	11 671 055
Provision IFC	1 779 210
Provision Organic	628 084
Perte de change	
Autres	
PSE	3 765 206
<b>TOTAL</b>	<b>20 001 885</b>
<b>ID à 25.83%</b>	<b>5 166 487</b>

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 200			31
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

<b>Situation à l'ouverture de l'exercice</b>		<b>Solde</b>
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		288 793 792
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		288 793 792
<b>Variations en cours d'exercice</b>		<b>En plus</b>
	<b>En moins</b>	
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées	274 006	
Autres variations	14 000 000	
Résultat de l'exercice		28 904 493
<b>SOLDE</b>		<b>14 630 487</b>
<b>Situation à la clôture de l'exercice</b>		<b>Solde</b>
Capitaux propres avant répartition		303 424 279

La ligne "autres variations" correspond au versement de dividendes à la société Mylan Generics France Holding.

## 1. Chiffre d'affaires

La société réalise son chiffre d'affaires dans le secteur de l'industrie pharmaceutique.

L'évolution du chiffre d'affaires est liée à la convention pharmaceutique du générique qui a eu un effet direct sur le taux de substitution.

### Répartition par marché géographique

<b>En Euros</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
France	938.640.385	1 051 897 687
Hors de France	36.334.657	43 936 300
<b>TOTAL</b>	<b>974 975 042</b>	<b>1 095 833 987</b>

## 2. Charges et produits financiers

Le résultat financier négatif de -5 259 843 € correspond, pour l'essentiel, à des escomptes accordés et des gains de change (contre -2 888 473 € au 31/12/2021).

## 3. Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel négatif de -26 746 € est constitué principalement de coût de destruction et d'amortissements dérogatoires.

## 4. Impôt sur les bénéfices :

Répartition entre résultat courant et résultat exceptionnel :

<b>En Euros</b>	<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>Impôt</b>
Résultat courant	38 970 854	12 102 185
Résultat exceptionnel et participation	-2 185 075	-921 801
<b>TOTAL</b>	<b>36 785 779</b>	<b>11 180 384</b>

## 5. Disponibilités

La société dispose d'un montant de 24 812 929 euros sur ses différents comptes bancaires au 31/12/2022 à augmenter de 11.098.033 euros au débit sur le compte de gestion de trésorerie du Groupe Viatriis.

**1. Effectif moyen**

	2021	2022
Cadres	260	297
Techniciens et Employés	364	376
<b>Total</b>	<b>624</b>	<b>673</b>

Aucune avances ou rémunérations n'est allouées aux organes de direction.

**2. Identité de la société consolidante**

Les comptes de notre société sont repris par la méthode de l'intégration globale dans le bilan consolidé publié par le Groupe Viatris, Inc aux US.

**3. Intégration Fiscale**

Mylan SAS fait partie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 du groupe d'intégration fiscale dont la tête de groupe est VIATRIS HEALTHCARE en application des articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.

Chaque filiale doit payer ses acomptes, IFA, contribution additionnelle ainsi que son solde d'impôt à la tête de groupe comme si cette première était imposable distinctement.

Le profit émanant de l'intégration fiscale sera réparti entre les sociétés bénéficiaires du groupe d'intégration fiscale.

VIATRIS SANTE a comptabilisé une charge d'impôt sur l'exercice de 7.881.285 € et a procédé aux versements d'acomptes auprès de VIATRIS HEALTHCARE pour 8.617.549 €, d'où un solde d'IS à recevoir de 736.264 €.

L'appartenance au Groupe d'intégration fiscale a eu comme effet pour VIATRIS SANTE l'obtention d'un profit d'intégration fiscale de 3.299.099 €.

**4. Engagements hors bilan**

Cautions bancaires : 5.718KEuros dont les plus significatives sont les cautions pour l'exportation de produits pour le Magreb (1.900 KEuros), la caution liée à la location de notre siège social (732 KEuros) et les cautions relatives à la récupération de notre TVA Italienne (3.086 KEuros).

### **5. Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant des honoraires facturés par des commissaires aux comptes au titre du contrôle légal des comptes est de 406 324 € HT et 3 000€ HT pour les attestations, et couvrent l'exercice 2022.

### **6. Evénements post clôture**

Dans le cadre de la poursuite d'une meilleure organisation des activités du groupe VIATRIS, un traité d'apport partiel d'actif a été conclu par la société VIATRIS MEDICAL, au profit de la société VIATRIS SANTE.

L'ensemble des actifs est transféré de VIATRIS MEDICAL à VIATRIS SANTE, à l'exception des AMM dont le titulaire reste inchangé. *Nota bene* : une licence d'exploitation de ces AMM sera signée concomitamment, pour qu'au jour de la Date d'effet de l'opération, les AMM de la société VIATRIS MEDICAL fasse l'objet d'une concession à la société VIATRIS SANTE.

VIATRIS SANTE deviendra le seul laboratoire pharmaceutique exploitant des AMM.

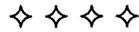
- Les salariés de VIATRIS MEDICAL seront tous transférés vers VIATRIS SANTE en application de l'article L.1224 - 1 du Code du travail.

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-4 du Code de commerce, l'Apport aura un effet juridique au 31 mars 2023 à minuit mais un effet comptable et fiscal rétroactif au 1er janvier 2023

Les apports ont été transcrits pour leurs valeurs comptables au 31 12 2022, l'actif net constituant l'Apport partiel d'Actif a été évalué a **80.547.238 €**.

## **VIATRIS SANTE**

Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000 euros  
Siège social : 1 rue de Turin, 69007 Lyon  
399 295 385 R.C.S. Lyon



### **RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT** **EN VUE DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 14 JUIN 2023**

#### **EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022**

Conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre société, nous soumettons à votre approbation les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et lecture du rapport général du Commissaire aux comptes va vous être donnée dans lequel il relate l'accomplissement de la mission qui est dévolue par la loi.

#### **ENVIRONNEMENT 2022**

Depuis deux ans et l'épidémie mondiale de Covid-19, qui a mis un coup de frein brutal à l'activité économique du monde, les crises succèdent aux crises.

En effet si l'on peut se réjouir que le PIB de la zone euro, qui avait subi une chute de 6,8% en 2020, ait repris sa croissance à partir du deuxième trimestre 2021, cette dynamique s'est néanmoins ralentie au dernier trimestre 2022.

Les difficultés d'approvisionnement, l'explosion des coûts de l'énergie et des matières premières pénalisent les entreprises européennes, favorisant une érosion des marges ainsi qu'une accélération majeure de l'inflation. Celle-ci a atteint 8,6% en moyenne pour la zone euro au 31 décembre 2022, un record depuis l'introduction de l'euro.

Les perspectives économiques mondiales 2022-2023 sont plombées par la guerre en Ukraine.

L'agression de l'Ukraine par la Russie a pesé et va peser fortement sur l'économie mondiale, et particulièrement européenne, en 2022 et 2023. Le conflit accentue l'inflation des prix des matières premières, entraîne des pertes de production et fait craindre d'importantes pénuries énergétiques. Dans son rapport intermédiaire sur les perspectives économiques mondiales, l'OCDE prévoit ainsi une croissance du PIB mondial à 3% pour 2022 et à 2,2% pour 2023. Si ces prévisions sont proches de la dynamique de croissance pré-crise du PIB, l'approvisionnement et les prix de l'énergie, mais aussi le resserrement généralisé des politiques monétaires, pourraient avoir un impact négatif.

La France a connu un regain économique post-confinement de 2020, mais celui-ci a été ralenti par les vagues successives de la Covid-19. Si le PIB a retrouvé un niveau d'avant la crise, il reste inférieur de 1,3 % au niveau qu'il aurait atteint s'il avait progressé à son rythme tendanciel.

Comme l'ensemble des pays européens, l'activité est freinée par les tensions d'approvisionnement et les pénuries de main-d'œuvre.

La France, malgré les mesures mises en place pour protéger les ménages français n'a pas non plus été épargnée par l'inflation, le taux d'inflation à fin décembre 2022 s'établit à 5,9% Ce contexte devrait perdurer en 2023.

L'industrie du médicament est un secteur singulier par son importance sanitaire et son cadre législatif et budgétaire strict.

Alors que les comptes de la Sécurité sociale étaient proches de l'équilibre en 2019 grâce à dix années de régulation drastique, la crise de la Covid-19 brutalement dégradé le déficit des différents régimes, toutes branches confondues, qui a atteint un niveau inédit en 2020 : 39,7 milliards d'euros. En 2022 une nette amélioration est constatée le déficit de la sécurité sociale s'élevant à 19,6 milliards d'euros.

Dans ce contexte budgétaire, la politique du médicament, pilotée uniquement par la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS), considère le médicament sous l'angle du contrôle de la dépense au travers d'une régulation croissante (régulation des prix par la mise en œuvre de campagnes de baisses de prix et par la progression des remises conventionnelles par produit, mobilisation et réformes multiples des dispositifs de clause de sauvegarde, etc.) à laquelle s'ajoute une des fiscalités les plus lourdes d'Europe (+3 points entre 2016 et 2019).

**Dans cet environnement difficile, incluant des pénuries inédites concernant des médicaments courants sur le marché français :**

Santé publique France a mené de nombreux travaux pour améliorer et protéger la santé des populations.

- Surveillance et prévention des maladies infectieuses : Covid-19 bien entendu mais également grippe, d'où la promotion de la vaccination ;
- Santé environnementale : changement climatique et environnement de travail ;
- Inégalités sociales et territoriales de santé ;
- Stratégie de prévention et approche par population ;
- Les outils numériques au service de la santé.

On peut également citer :

- Mars 2022, nouvel accord-cadre entre le Comité économique des produits de santé (CEPS) et le Leem a été signé, avec une avancée sur l'accès précoce et compassionnel permettant aux patients atteints

de maladies graves, rares ou invalidantes, d'avoir un accès plus rapide aux innovations.

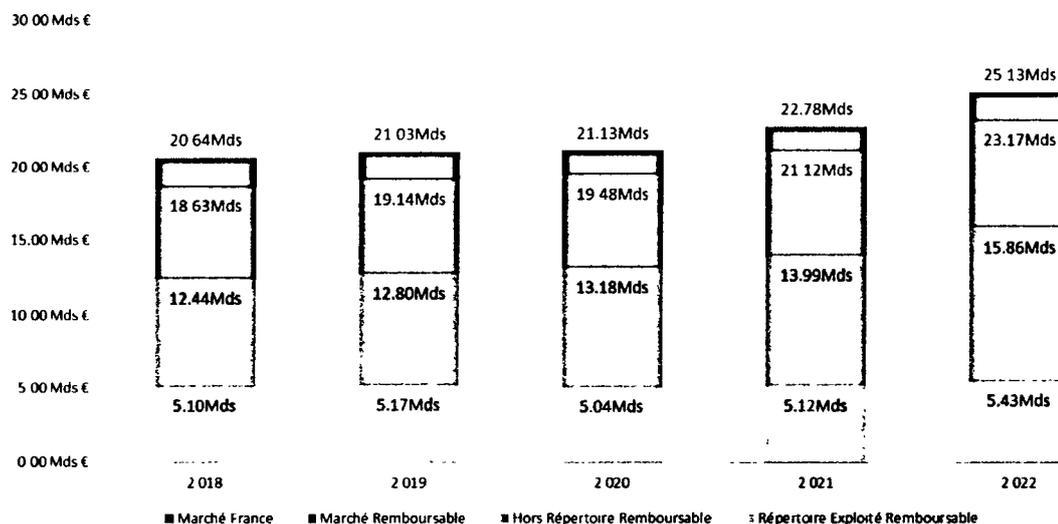
- Lancement du Conseil stratégique des industries de santé (CSIS) « Innovation Santé 2030 », qui consacre l'industrie pharmaceutique comme secteur stratégique pour la France, avec une promesse forte du président de la République : celle d'une croissance susceptible de renouer avec l'attractivité du pays pour les industries de santé. Preuve que le médicament porte en lui une valeur sociétale forte.
- Pourtant... des signaux d'alerte ponctuent ce bilan. Les pays voisins avancent plus vite que nous et la France recule : 4e producteur de médicaments, 4e dans les essais cliniques, dans une Europe qui elle-même perd des positions sur l'échiquier international.
- Le réveil est même brutal à l'automne 2022, quand le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2023 tourne le dos aux enjeux industriels et aux besoins de la population française.
- Dans un contexte géopolitique fortement dégradé, avec une inflation galopante que les pouvoirs publics ne répercutent pas sur les prix des médicaments, le budget consacré par l'Etat aux médicaments se révèle insuffisant pour garantir l'accès aux traitements. Alors que la dépense réelle de médicaments de la population française devrait être de l'ordre de 26,4 milliards d'€ en 2022, le budget alloué aux mêmes médicaments remboursés dans le PLFSS 2023 est de 24,6 milliards d'€. La différence définissant le périmètre de la clause de sauvegarde.
- Ce tour de vis supplémentaire est perçu comme le tour de vis de trop. Les PME françaises qui ont en charge la production de 35% des médicaments d'intérêt thérapeutique majeur sont prises en étau entre l'inflation et des prix de médicaments non revalorisés. Il est dès lors question d'arrêter la production de certains produits ou bien d'en demander le déremboursement.
- Plus grave encore peut-être, est que sans la remise à niveau de l'enveloppe annuelle, nous pourrions aboutir à une situation dans laquelle certaines innovations ne seraient pas accessibles aux patients français.

Au milieu de ces difficultés, les principaux éléments de marché pharmaceutique dans lequel évolue le groupe Viatris sont les suivants :

- Le marché pharmaceutique français a fortement progressé en 2022 : + 10,3% en chiffre d'affaires et + 5,9% en unités.
- Le total du marché est égal à 25,1 Mds€ en 2022. Les volumes totalisent 2,9 Mds d'unités pour l'année 2022.

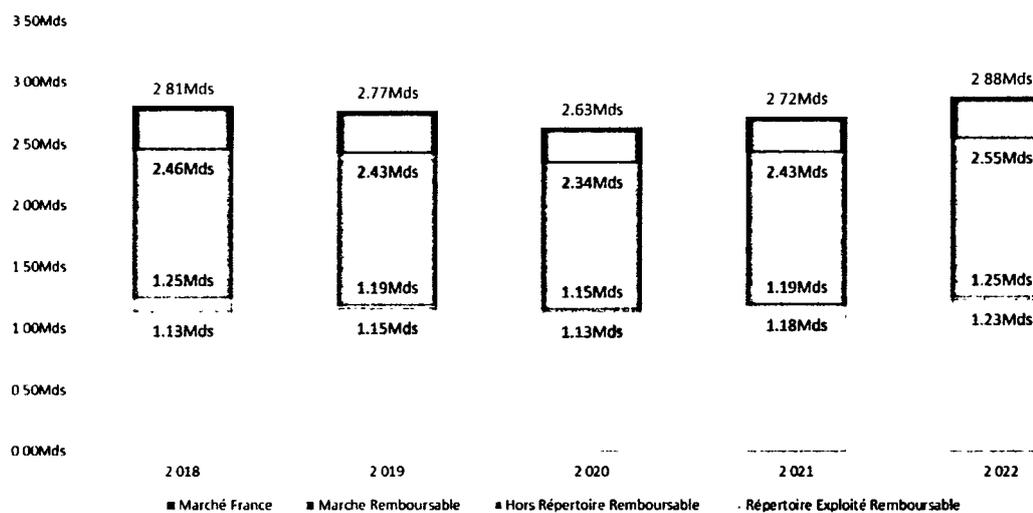
## Marché pharmaceutique en valeur

### Marché Pharmaceutique Ville : Ventilation par Segment et Evolution Annuelle



## Marché pharmaceutique en volume

### Marché Pharmaceutique Ville : Ventilation par Segment et Evolution Annuelle



Comme illustré ci-dessus le marché des produits remboursables évolue positivement : + 9,7% en valeur en 2022 par rapport à 2021 et + 4,9% en volume.

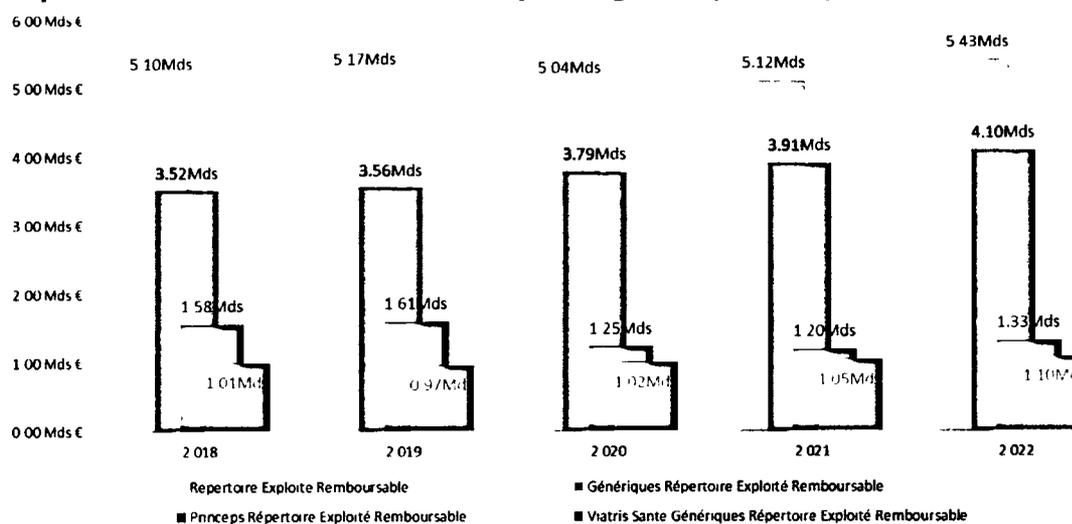
Concernant le marché des produits non remboursés, la tendance est là aussi clairement positive, +18% en valeur, avec un chiffre d'affaires total qui atteint 1,96 Mds€, et +14% en unités.

Le segment du répertoire évolue selon la même dynamique que le marché des produits remboursables, passant d'une valeur totale de marché en 2021 égale à 5,12 Mds€ à 5,43 Mds€ en 2022, soit une progression de : + 6%. Les unités progressent de 4%.

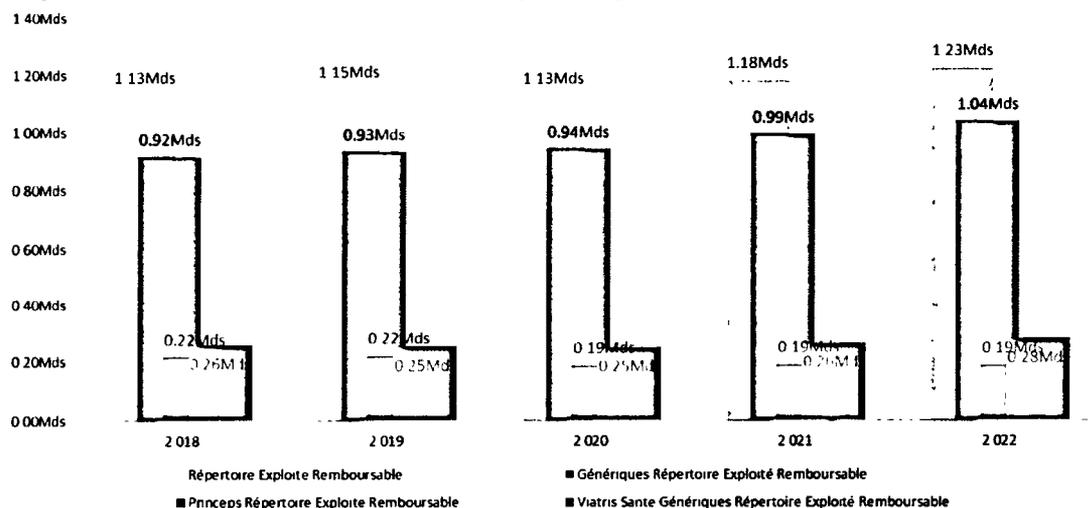
Enfin le marché du générique développe en 2022 la même logique que celle du répertoire décrite ci-dessus soit :

- Volumes en hausse de +5% pour 1,0 Mds d'unités.
- Chiffre d'affaires en hausse de +4,6% pour s'établir à 4,1Mds€.

### Répertoire Remboursé : Ventilation par Segment (valeurs)

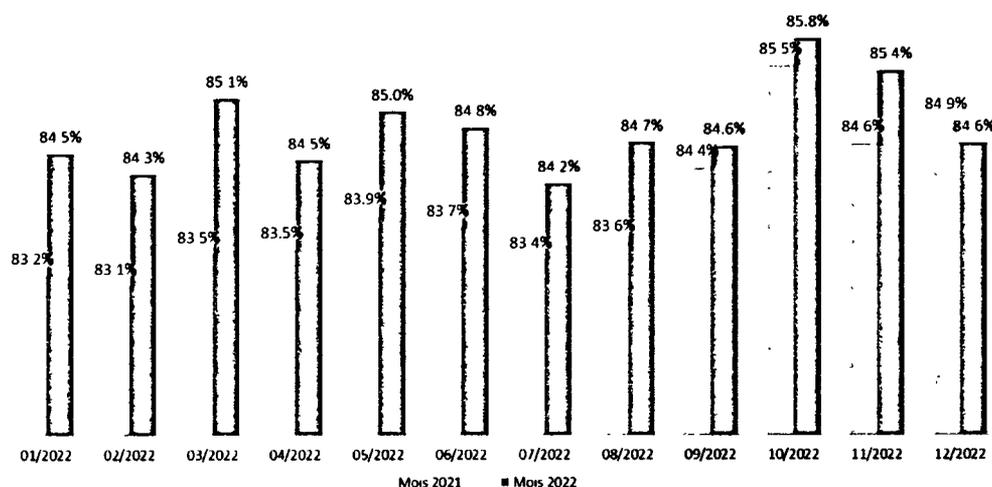


## Répertoire Remboursé : Ventilation par Segment (unités)



Le **taux de Pénétration** des Génériques enregistre un léger tassement en fin d'année qui, néanmoins, n'entame pas la bonne performance de l'année entière. Cet indicateur clé de notre activité chez Viatrix santé est égal à 84,6% en 2022, contre 84% en 2021.

## Taux de Pénétration Répertoire Exploité Remboursable 2022 vs 2021



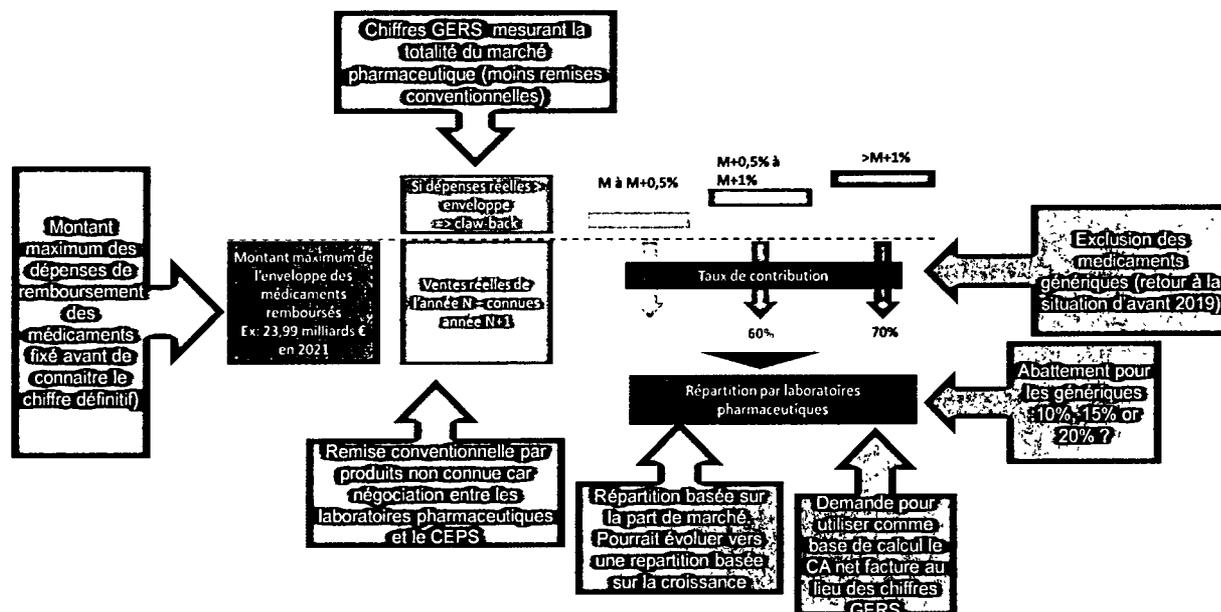
En résumé, l'analyse des chiffres nous montre un marché pharmaceutique qui a connu une belle croissance en 2022.

Cependant comme vu plus haut les mécanismes de régulation sont toujours bien présents :

- A travers les baisses de prix :

Ville Produits remboursés MEUR	2018	2019	2020	2021	2022
Baisse de prix de l'année	-39,7	-34,8	-3,6	-11,1	-19,8
Impact année pleine (année N-1)	-12,4	-5,0	-7,3	-15,2	-4,8
<b>Total Baisse de prix (CA brut)</b>	<b>-52,1</b>	<b>-39,8</b>	<b>-10,9</b>	<b>-26,3</b>	<b>-24,6</b>
Remise sur facture (moyenne)	-17,2	-13,1	-3,6	-8,7	-8,1
<b>Total Baisse de prix (CA facturé)</b>	<b>-34,9</b>	<b>-26,7</b>	<b>-7,3</b>	<b>-17,6</b>	<b>-16,5</b>

- A travers l'activation de la clause de sauvegarde :



L'impact de l'activation de la clause de sauvegarde sur les comptes de Viatris Santé en 2022 est le suivant :

Comptabilisation d'une provision de 44 991 825€ se décomposant en :  
2021 : provision complémentaire de 12 791 825€. Communication officielle du CEPS fin décembre 2022  
2022 : provision estimée 32 200 000€

A noter que la facture définitive de la clause de sauvegarde 2021 actera un montant encore supérieur à celui communiqué fin décembre soit 31,5 M€, et un écart négatif de 1,7 M€ comptabilisé en 2023.

Pour l'année 2019, nous avons introduit un recours qui devrait aboutir car la Cour des Comptes elle-même a constaté une erreur dans le calcul du CEPS. La dernière nouvelle positive concernant ce sujet date de fin 2022, puisqu'un jugement de novembre 2022 a invalidé la clause de sauvegarde 2019, au bénéfice de Zentiva. Pour Viatris Santé le montant concerné est = 5,8 M €.

Cette intégration des médicaments génériques dans le périmètre de déclenchement de la clause de sauvegarde nous pose différentes problématiques dont la première est liée au mécanisme même du médicament générique puisque celui-ci dont le PFHT est égal à seulement 40% du prix de vente du produit princeps, contribue largement à modérer la croissance du marché pharmaceutique dans son ensemble.

Pour faire évoluer cet environnement nous menons plusieurs actions contentieuses, en collaboration avec le GEMME ou également au nom de Viatris seul :

- Argument général sur l'opacité du système, ce qui comprend la garantie des droits, la transparence et la prévisibilité. Dès lors impossibilité de vérifier le calcul, impossibilité de prévoir le montant appelé, opacité et retard de notification ;
- Argument général sur la méconnaissance des droits à recours qui découle du paragraphe précédent ;
- Argument sur la non-déduction des remises sur factures pour le circuit Ville alors que le chiffre d'affaires réalisé à l'hôpital est déclaré net de remises.

Avec ce mécanisme de clause de sauvegarde, la France reste un marché fortement régulé, probablement beaucoup plus que la plupart des pays européens.

Bien entendu, les tendances de fond soulignées dans nos rapports précédents restent pertinentes. Le vieillissement de la population française a pour corollaire le développement de pathologies chroniques qui contribue au dynamisme de notre industrie.

Le niveau de compétition entre les différents génériqueurs se situe toujours à un niveau élevé.

La trajectoire des comptes sociaux restera dégradée dans les prochaines années puisqu'il est prévu un déficit de -11 milliards en 2025.

Parmi les dépenses à venir en 2023 figurent :

- Renforcer du virage préventif en :
  - o Proposant des rendez-vous préventifs à des âges clés
  - o Faciliter l'accès à la contraception d'urgence pour les femmes majeures
  - o Simplifier l'accès à la vaccination
- Améliorer l'accès à la santé en :
  - o Simplifiant et renforçant la coordination de l'installation des professionnels de santé
- Construire la société du bien vieillir chez soi
- Lutter contre la fraude sociale en :
  - o Améliorant la prévention et la détection des fraudes
  - o Sanctionnant de façon plus efficace la fraude des professionnels de santé
  - o Augmentant l'efficacité du recouvrement des créances

### **ACTIVITE DE LA SOCIETE**

En 2022, le chiffre d'affaires facturé hors opérations intra-groupe de Viatrix Santé est égal à 1 095 millions d'€, en forte progression par rapport à 2021, année où le chiffre d'affaires s'est établi à 975 millions d'€, soit une croissance de + 13%.

- L'activité « ville » a réalisé un chiffre d'affaires de 917,7 millions d'euros en 2022 contre 802,0 millions d'euros en 2021 (n'incluant pas le chiffre d'affaires généré par le contrat de commission à la vente conclu avec Chiesi), avec des changements de périmètre qu'il convient de préciser :

Données en millions d'€

	2021	2022
Ville Viatris	789,5	852,9
Ville Viatris gamme Thrombose	12,5	23,6
Ville Viatris (activité Upjohn)		41,2
<b>Total</b>	<b>802,0</b>	<b>917,7</b>

A périmètre comparable, la croissance de l'activité Ville est égale à + 8% entre 2021 et 2022.

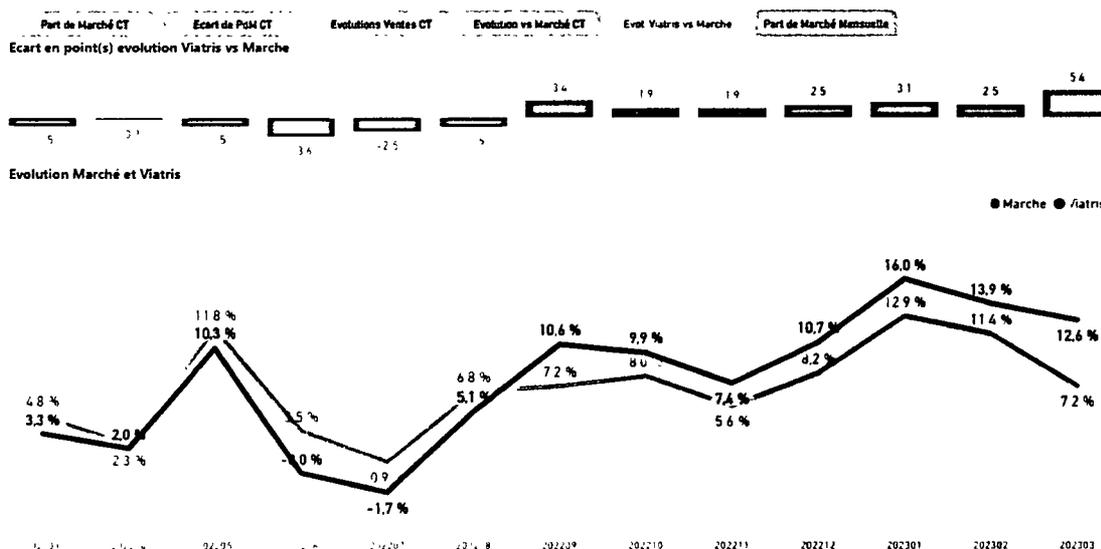
- **Au sein de son marché Viatris Santé** affiche un positionnement mensuel inférieur à celle du marché pendant toute la première partie de l'année 2022. Le retournement de cette tendance a lieu en septembre 2022, mois à partir duquel l'évolution de Viatris devient supérieure à celle du marché

La part de marché de Viatris Santé sur le Marché des Génériques s'établit à 29,6% en décembre 2022, contre 28,8% en décembre 2021, soit + 0,8 point en un an (nous avons perdu un point de part de marché l'année dernière).

La part de marché de Viatris Santé pour l'année complète 2022 est de 29,2%.

## Marché Génériques : VIATRIS vs Marché - Evolution mensuelle CA

### Evolution Viatris vs Marché - R/NR - CA Achats - CM01



53 références ont un chiffre d'affaires facturé annuel supérieur à 3 M€ ce qui représente un total de 265 M€.

Les 10 premières molécules les plus importantes en chiffre d'affaires facturé sont :

NEFOPAM 20MG/2ML 5AMP MYL  
EMTRICITABIN TENOFOVIR 200/245MG 30C MYL  
FLUTICASONE/SALME 500/50MCG 60DOSES MYL  
PREDNISOLONE 20MG 20CPS ODT MYL  
ESOMEPRAZOLE 20MG 28GEL MYL  
MACROGOL 4000 10G 20SACHETS MYL  
ESOMEPRAZOLE 40MG 28GEL MYL  
FINGOLIMOD 0.5MG 28GEL MYL  
VALACICLOVIR 500MG 42CPS MYL  
ATORVASTATINE 10MG 90CPS MYL

Dans cette liste, on retrouve Macrologol, seul produit OTC à figurer dans le TOP 10.

En 2022, les lancements de nouveaux produits de l'année ont apporté 24,8 M€ de chiffre d'affaires facturé supplémentaire, en forte progression par rapport au montant généré par les lancements de l'année 2021 (soit 5,2 M€).

En 2022, nous avons bénéficié pendant la totalité de l'année du chiffre d'affaires apporté par l'activité thrombose. Au total, activité Ville et activité hôpital, ce chiffre d'affaires facturé s'établit à 39 M€ en 2022 se répartissant comme indiqué ci-dessous :

- Activité Ville : 23,6 M€
  - Activité Hôpital : 15,4 M€
- Inhixa qui fait également partie de la gamme Thrombose mais ne faisait l'objet du contrat de cession avec Aspen, génère les chiffres d'affaires ci-après :

- Activité Ville : 0,3 M€
- Activité Hôpital : 0,5 M€

Résultats bien en-dessous de nos attentes.

- Le chiffre d'affaires de l'activité Hôpital est égal à 108,7 M€ d'euros en 2022, à comparer à un chiffre d'affaires réalisé en 2021 de 105,4 M€, mais là, également, ce n'est pas à périmètre comparable du fait de l'apport pour une ½ année de l'activité rachetée à Aspen. A périmètre équivalent, l'activité de la BU hôpital s'est tassée de 3,6%.

Données en millions d'€

	2021	2022
Hôpital (Gx)	96,9	93,4
Hôpital (Thrombose ex Aspen)	8,5	15,3
<b>Total</b>	<b>105,4</b>	<b>108,7</b>

- Le top 20 des premières références en chiffre d'affaires représentent 78,0 M€, soit 72% du total.

Les 10 premières références en chiffre d'affaires sont :

	M€
ARIXTRA SOL 2.5MG/0.5ML 7SER MYL	12,9
PIPER TAZO 4G/500MG 10FLA MYL	7,7
ORGARAN SOL 750UI/0.6ML 10AMP ASP	6,3
ARIXTRA SOL 7.5MG/0.6ML 10SER MYL	4,5
ORGARAN SOL 750UI/0.6ML 10AMP VIA	4,5
CEFOTAXIME 1000MG 10FLA FR HOP MYL	4,4
NEFOPAM 20MG/2ML 10AMP HOP MYL	3,4
METHYLPREDNISOLO. 40MG 20FLA HOP MYL	3,2
INHIXA 4000UI 40MG/0,4ML 6PFS MYL	3,1
POSACONAZOLE 100MG 96CPS GR MYL	2,8

Formes sèches et formes injectables confondues lesancements de l'année 2022 ont apporté un chiffre d'affaires facturé de 1,2 M€.

A noter là également que le business Thrombose acquis auprès d'Aspen a représenté un chiffre d'affaires additionnel de 8,5 M€.

- Le chiffre d'affaires facturé réalisé dans les DOM-TOM a été de 31,7 millions d'euros en 2022 contre 30,0 millions d'euros en 2021, soit une évolution de + 5,7%.
- Le chiffre d'affaires réalisé par notre société est également constitué par le courant d'affaires effectué à l'exportation, dont le chiffre d'affaires total s'établit à 24,2 millions d'euros en 2022, en baisse de - 5,5% par rapport à 2021 (25,5 millions d'euros) et à périmètre constant, après déduction des commissions payées à nos partenaires. Ce chiffre d'affaires est très dépendant des procédures d'appels d'offre dans chacun des pays où nous commercialisons notre gamme de produits, qui est, par ailleurs un peu vieillissante.
- A cela s'ajoute un montant résiduel de ventes intra-groupe ainsi que les ventes de Béclométasone via le contrat de de commission conclu avec Chiesi comptabilisées en autres revenus pour un montant de 0,4 M€.

La réconciliation avec le Chiffre d'affaires statutaire est présentée ci-dessous :

M€ - Année 2022	CA facturé	3% remise add/fact Grossistes	Autres produits	CA facturé liasse
Activité Ville	917,7	-29,4		888,3
DOM-TOM	31,7			31,7
Hôpital	108,7			108,7
Export	24,2			24,2
Autres écritures (dont cut-off)	2,5			2,5
Autres produits d'activités annexes			47,1	47,1
<b>TOTAL</b>	<b><u>1 084,8</u></b>	<b><u>-29,4</u></b>	<b><u>47,1</u></b>	<b><u>1 102,5</u></b>

Le résultat d'exploitation, avant charges et produits financiers, passe de 46,5 millions d'euros en 2021 à 44,2 millions d'euros en 2022, en baisse de - 5%.

A noter qu'une provision PSE a été passée en 2022 pour un montant de 4 100 000€ concernant l'activité Comptabilité et Thrombose.

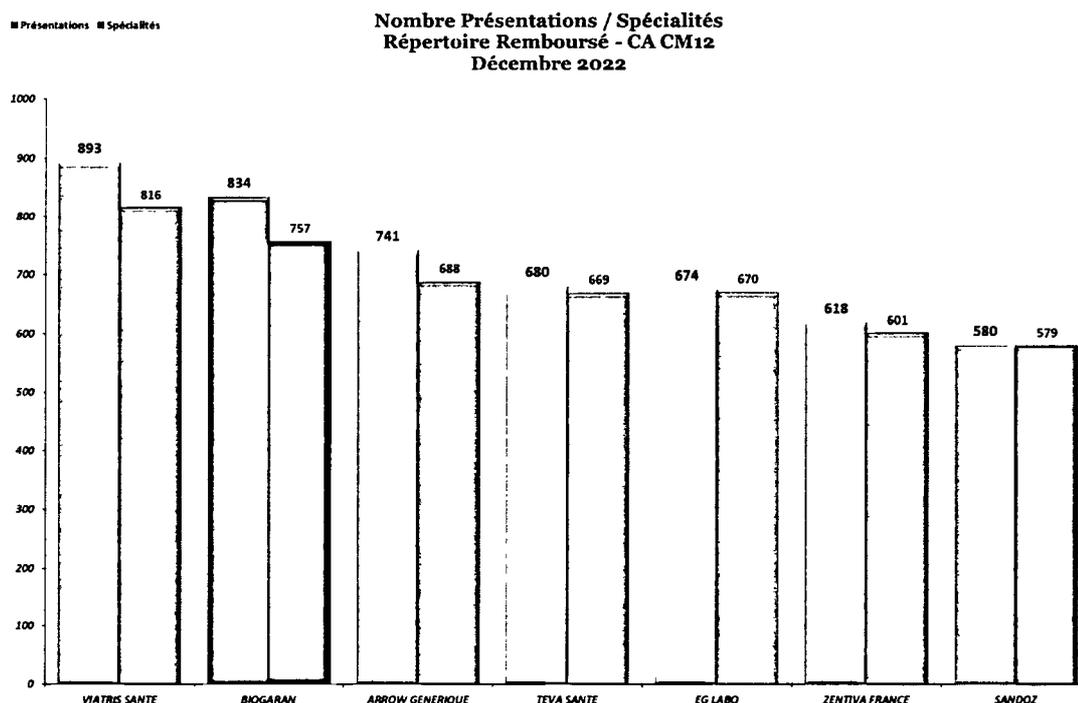
Le résultat financier est négatif de 5,3 millions d'euros. En 2021, il était négatif de 2,9 millions d'euros. Ce montant est principalement composé du solde net résultant des escomptes accordés aux clients ainsi que des intérêts des emprunts des dettes intra-groupe, les intérêts des comptes courants bloqués de la participation des salariés, et les différences positives ou négatives de change.

Le résultat exceptionnel est égal à - 26 745 euros.

Après participation des salariés aux profits de l'entreprise et impôt sur les bénéfices, la Société dégage un résultat net de 28,9 millions d'euros en 2022 contre 31,4 millions d'euros en 2021, soit une baisse de -7.8%.

A noter que, comme détaillé plus haut Viatris Santé a lancé en 2022 de nouveaux produits aussi bien en ville qu'à l'hôpital contribuant ainsi à enrichir sa gamme. L'année 2022 a été une bonne année de lancements.

Sur la base du périmètre Pharmacie Ville, Répertoire Remboursé, avec 893 présentations contre 834 pour Biogaran, le troisième étant Arrow générique avec 741 présentations, Viatris Santé propose la Gamme la plus large du Marché.



En termes de couverture du répertoire, Viatris détient également la première place devant Biogaran, avec un taux de couverture égal à 85,9%.

**Potentiel CA Générique – Répertoire Remboursable**

<b>POTENTIEL CA GENERIQUE - CA CM12 Répertoire Remboursé Décembre 2022</b>				
<b>Labos Suivis</b>	<b>POTENTIEL CA GENERIQUE</b>	<b>%POTENTIEL CA GENERIQUE</b>	<b>Nombre Présentations (1)</b>	<b>Nombre Spécialités (2)</b>
<i>VIATRIS SANTE</i>	4 450 482 921	85.9%	893	816
<i>BIOGARAN</i>	4 379 923 799	84.6%	834	757
<i>TEVA SANTE</i>	4 047 587 446	78.2%	680	669
<i>EG LABO</i>	3 991 388 488	77.1%	674	670
<i>ZENTIVA FRANCE</i>	3 912 053 397	75.5%	618	601
<i>ARROW GENERIQUE</i>	3 856 870 837	74.5%	741	688
<i>SANDOZ</i>	3 737 653 202	72.2%	580	579
<i>CRISTERS</i>	2 914 653 166	56.3%	414	381
<i>ZYDUS FRANCE</i>	2 791 857 171	53.9%	368	367
<i>KRKA NOVO MESTO</i>	1 869 163 327	36.1%	243	241
<i>ALMUS FRANCE</i>	1 517 471 291	29.3%	137	136
<i>SUN PHARMA</i>	1 484 542 464	28.7%	139	139
<i>ACCORD HEAL.LTD</i>	1 171 165 450	22.6%	183	179
<i>ALTER</i>	920 972 105	17.8%	65	65
<i>EVOLUPHARM</i>	642 447 856	12.4%	51	51
<i>BOUCHARA</i>	232 681 629	4.5%	23	0
<i>BLUEFISH PHARMA</i>	159 880 442	3.1%	12	12
<i>PFIZER</i>	102 106 796	2.0%	18	18
<b>Total général</b>	<b>5 178 966 246</b>			

Pour le marché Ville nous commercialisons 1 124 références, dont 7 dispositifs médicaux :

<b>Société</b>	<b>Nombre de produits</b>	<b>Nombre de molécules</b>
VIATRIS SANTE	1 124	342
DONT DISPOSITIF MEDICAL	7	2

Ces chiffres s'entendent hors Mylan Médical, mais comprennent les produits intégrés dans le cadre du rachat d'une part de la gamme Thrombose du laboratoire Aspen et d'autre part du rachat des produits « Upjohn » commercialisés en France par Pfizer-PFE.

A l'hôpital, nous commercialisons 441 présentations : 295 formes orales sèches et 146 référentes injectables.

En 2022, nous disposons d'une plate-forme logistique généraliste CSP et d'une plate-forme de taille beaucoup plus réduite en collaboration avec CERP

Rouen. Cette plate-forme dédiée uniquement aux clients Gold Viatris ne distribue à ce stade qu'un nombre limité de références.

Nous avons également deux stocks de consignation : Sogiphar et Ivrylab.

Le nombre de rupture de stocks est une donnée inhérente à notre activité compte tenu de la largeur de notre gamme.

Le nombre de références, pour la gamme générique incluant les génériques OTC et OTX (DCI) en rupture de stocks s'établit à fin 2022 à 88 références contre 93 références à fin décembre 2021, mais à ce chiffre de 88, il faut ajouter 68 références en allocation de stock. Le groupe reste mobilisé sur ce sujet compte tenu de son importance, la disponibilité des produits étant une préoccupation majeure de l'ensemble des acteurs de la chaîne de distribution des médicaments.

Le niveau des stocks est égal à 199.7 millions d'€ à la fin de l'année 2022 avant provisions et en baisse par rapport à l'année 2021 (211,2 millions d'euros).

Nous avons en 2022, livré pour l'ensemble de nos activités un total de 465 millions de boîtes contre 442 millions de boîtes expédiées en 2021, Cependant comme vu plus haut le périmètre n'est pas comparable

Le nombre de commandes (incluant l'export) est de 932 000 pour l'année 2022 et correspond à 8,2 millions de lignes.

En matière d'approvisionnement la stratégie du Groupe reste la même. Il s'agit de capitaliser sur l'implantation industrielle mondiale de Viatris et notamment pour l'Europe sur le centre de conditionnement installé en Hongrie et complété par la présence en France de CEPAME, centre de conditionnement localisé à Meyzieu et entièrement dédié à l'activité en France.

Notre stratégie industrielle continue donc de s'appuyer sur notre centre de packaging de MEYZIEU qui a conditionné 58,35 millions de boîtes en 2022 soit 1,34 milliard de doses (versus budget 2022 = 60 millions de boîtes = 1,4 milliard de doses).

CEPAME emploie 78 personnes. Le site est équipé de 5 lignes de conditionnement et fonctionne en 3 équipes sur 5 jours, apportant la réactivité nécessaire pour répondre efficacement aux besoins du marché.

Le nombre de boîtes conditionnées en 2021 était de 59,3 millions de boîtes soit 1,46 milliard de doses : les variations en volume versus 2022 sont dues essentiellement à un déficit d'approvisionnement en produit vrac (problème fournisseurs internes Viatris et fournisseurs externes) et à des problèmes

d'approvisionnement en articles de conditionnement (impact Covid et guerre en Ukraine).

Aucune contrainte de capacité en 2022.

En outre, grâce à sa flexibilité et à sa réactivité, le site a limité le risque de ruptures sur le marché ainsi que les impacts des aléas des approvisionnements sur les performances du site qui sont ainsi restées à un haut niveau.

### **PERSPECTIVES 2023**

Les industries de santé du médicament et des dispositifs médicaux en lien avec le médicament constituent un secteur stratégique dont le poids économique est considérable.

Soumises à une intensité concurrentielle croissante et à une complexification des besoins en produits de santé, elles ont désormais la nécessité de repenser leur positionnement et leurs modes de fonctionnement.

En effet il faudra compter avec l'intégration des technologies de l'industrie du futur (en particulier le cloud, la cybersécurité, le big data, l'intelligence artificielle, la robotique, la simulation numérique, les objets connectés (IoT) et la réalité augmentée) au sein de la chaîne de valeur. Mais leur adoption à grande échelle reste un challenge.

Néanmoins les éléments structurants déjà décrits sont toujours en vigueur, et notamment le vieillissement de la population et son corollaire l'installation de maladies chroniques.

Les défis sanitaires auxquels nous devons faire face en 2023 sont colossaux.

D'ailleurs, la fin de l'année 2022 a été marquée par des grèves, une double épidémie et un manque chronique de soignants.

D'une manière générale, le secteur demande une remise à niveau de l'enveloppe budgétaire et la révision de l'enveloppe de baisse de prix prévue en 2023, à hauteur de 800 M€, ainsi que la ponction annuelle sur le chiffre d'affaires des laboratoires pharmaceutiques.

Budgétée à 400 M€ au titre de 2021, elle devrait atteindre 2,4 milliards d'€ au titre de 2023, selon les calculs du LEEM.

Et tout cela n'épuisera pas le contentieux sur le PLFSS, en effet d'autres mesures menaçant la pérennité économique de notre secteur, c'est le cas notamment de la mesure d'expérimentation fin 2023, d'un appel d'offres de l'Assurance Maladie sur une classe de médicaments pour n'en rembourser que certains médicaments et dérembourser les autres.

A contrario, la création et la mise en route de la mission interministérielle à l'initiative de notre première ministre devrait nous permettre de faire valoir nos arguments en faveur du maintien d'une industrie pharmaceutique puissante en France.

En 2023 nous prévoyons une croissance du marché des génériques, l'année 2023 devant profiter à plein de la forte dynamique des lancements de l'année 2022 et de ceux à venir de l'année 2023.

Viatrix Santé au sein de son marché devrait donc voir son activité progresser pour l'activité Ville. L'activité Hôpital, confrontée à une très forte pression sur les prix devrait afficher une légère décroissance. Dans le contexte du groupe, Viatrix en France assume son rôle d'acteur clé du système de santé et continue d'être vigilant sur les opportunités qui pourraient se présenter, notamment en terme d'achat de produits dans les aires thérapeutiques identifiés, tels que l'ophtalmologie, la dermatologie et la gastro entérologie.

Dans ce contexte changeant, il est important de capitaliser sur nos points forts, sur notre position unique en tant que fournisseur premier contributeur de marge des officines clientes de Viatrix Santé, sur la réussite de nos lancements de produits ainsi que sur l'orientation clients de toutes nos équipes.

Enfin, pour soutenir la croissance des années à venir, il convient de bâtir les vecteurs de développement du futur, parmi ceux-ci, nous pouvons citer le partenariat avec une start-up destiné à déployer une market place 100% dédiée aux pharmaciens, mais également le partenariat déjà bien avancé avec Bluefrog pour le développement d'un robot interactif destiné aux enfants autistes.

#### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Dans le cadre de la poursuite d'une meilleure organisation des activités du groupe **VIATRIS**, un traité d'apport partiel d'actif a été conclu par la société **VIATRIS MEDICAL**, au profit de la société **VIATRIS SANTE**.

L'ensemble des actifs est transféré de **VIATRIS MEDICAL** à **VIATRIS SANTE**, à l'exception des AMM dont le titulaire reste inchangé. *Nota bene* : une licence d'exploitation de ces AMM sera signée concomitamment, pour qu'au jour de la Date d'effet de l'opération, les AMM de la société **VIATRIS MEDICAL** fasse l'objet d'une concession à la société **VIATRIS SANTE**.

**VIATRIS SANTE** deviendra le seul laboratoire pharmaceutique exploitant des AMM.

- Les salariés de **VIATRIS MEDICAL** seront tous transférés vers **VIATRIS SANTE** en application de l'article L.1224 - 1 du Code du travail.

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-4 du Code de commerce, l'Apport aura un effet juridique au 31 mars 2023 à minuit mais un effet comptable et fiscal rétroactif au 1er janvier 2023

## RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La Société n'engage pas de frais de recherche ou de développement, compte tenu de son caractère purement commercial.

## HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires facturés par des commissaires aux comptes au titre du contrôle légal des comptes est de 406 324 € HT et 3 000€ HT pour les attestations, et couvrent l'exercice 2022.

## INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT EN 2022

En application de l'article D.441-6 du code de commerce, nous vous présentons dans le tableau suivant la décomposition à la date du 31 décembre 2022 du solde des dettes par échéances.

	Article D. 441-6* : Factures <i>recues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	36					26 021
Montant total des factures concernées TTC	2 199 194 EUR	24 614 817 EUR	3 405 454 EUR	-161 384 155 EUR	176 576 664 EUR	43 212 780 EUR
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	0,22%	2,46%	0,34%	-16,12%	17,64%	4,32%
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC						
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre des factures						



Montant total des factures concernées <i>TTC</i>						4 216 348 €
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L.441-6 ou article L.443-1 du Code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Les retards mentionnés dans les tableaux ci-dessus sont déterminés à partir des délais de paiement contractuels, ou en l'absence de délais contractuels spécifiques, des délais légaux applicables					

### **CAPITAL SOCIAL – PARTICIPATIONS FINANCIERES**

1) Au 31 décembre 2022, le capital de notre Société se répartissait comme suit :

- **MYLAN Generics France Holding S.A.S.** **100 %**

2) Notre société ne détenait directement ou indirectement aucune participation dans des sociétés ayant leur siège social en France.

### **MONTANT DES PRETS CONSENTIS PAR LA SOCIETE**

Néant

### **RESULTAT – AFFECTATION**

Par le présent rapport de gestion, le Président confirme l'arrêté des comptes annuels, qui vous sont présentés et qui sont établis conformément aux dispositions légales.

Notre Société a réintégré dans son résultat fiscal une somme de 629 869 euros correspondant à l'amortissement excédentaire des véhicules de tourisme et à la taxe spécifique sur ces véhicules.

L'exercice 2022 se solde par un bénéfice net comptable de 28 904 493,19 euros que nous vous proposons de joindre au report à nouveau et à la réserve légale figurant au bilan arrêté au 31 décembre 2022 comme suit :

- Résultat de l'exercice .....	28 904 493,19 euros
- Report à nouveau créditeur au 31.12.2022 .....	273 838 805,43 euros
- Réserve légale au 31.12.2022 ... ..	3.720,00 euros
- Affectation au report à nouveau créditeur.....	28 903 213,19 euros
- Affectation à la réserve légale	1.280,00 euros
- Solde du report à nouveau après affectation.....	302 742 018,62 euros
- Solde de la Réserve légale après affectation	5.000,00 euros

Nous vous rappelons que par une décision du 15 décembre 2022, l'Associé Unique a décidé une distribution exceptionnelle de réserves au profit de l'Associé Unique MYLAN GENERICS FRANCE HOLDING prélevée sur le compte report à nouveau à hauteur de 14 000 000 euros. Le montant du compte Report à nouveau a ainsi été ramené de 287 838 805,43 euros à 273 838 805,43 euros.

Il est rappelé, conformément à la loi, les distributions réalisées au cours des trois exercices précédents :

Exercices	Nombre d'actions	Distribution	Revenu global, par action
2019	1 200	42 000 000 euros (correspondant à une distribution exceptionnelle de réserves)	35 000 euros
2020	1 200	42 000 000 euros (correspondant à une distribution exceptionnelle de réserves)	35 000 euros
2021	1 200	18 000 000 euros (correspondant à une distribution exceptionnelle de réserves)	15 000 euros

Il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne présentent pas de charges non déductibles du résultat fiscal, dépenses dites « somptuaires », telles que visées à l'article 39.4 du code général des impôts. Il sera donc proposé à l'associé unique, conformément à l'article 223 quater du code général des impôts de constater l'absence de dépenses et charges visées à l'article 39.4 dudit code.

## **ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS**

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation adoptées pour l'établissement des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) sont conformes à la réglementation en vigueur.

A Lyon, le 31 mai 2023.

Le Président, Christophe Maupas

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical stroke on the left, a horizontal stroke across the middle, and a curved stroke on the right that loops back towards the center.

## **VIATRIS SANTE**

Société par Actions Simplifiée au capital de 50.000 Euros  
Siège social : 1 rue de Turin 69007 LYON  
399 295 385 RCS LYON

### **PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 14 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze juin,

La Société **MYLAN GENERICS FRANCE HOLDING**, Société par Actions Simplifiée au capital de 6 471 735 euros, ayant son siège social 1 rue de Turin 69007 LYON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 399 293 323,

Associée Unique (ci-après « **l'Associé Unique** ») de la société VIATRIS SANTE, Société par Actions Simplifiée au capital de 50.000 Euros ayant son siège social 1 rue de Turin 69007 LYON immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 399 295 385 RCS LYON (ci-après « **la Société** »),

Le Commissaire aux comptes, la société Deloitte & Associés, ayant été régulièrement et préalablement informé,

Les délégués du comité social et économique ayant été régulièrement et préalablement informés,

#### **1. APRES AVOIR EXPOSE CE QUI SUIIT :**

Le Président de la Société, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022, en date du 31 mai 2023, ainsi que le rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours de cet exercice.

Les comptes annuels de l'exercice écoulé et le rapport de gestion ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes dans les délais légaux.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022, le rapport de gestion, ainsi que le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice écoulé ont été adressés à l'Associé Unique dans le délai imparti par les Statuts.

L'inventaire a été tenu, au siège social, à la disposition de l'Associé Unique dans les délais légaux.

#### **APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES DOCUMENTS SUIVANTS :**

- Une copie de la lettre d'information à l'Associé Unique,
- Une copie de la lettre d'information au Commissaire aux comptes,
- Une copie de la lettre d'information aux délégués du CSE,
- Le rapport de gestion du Président sur l'exercice clos au 31 décembre 2022,
- Le texte des décisions proposées à l'Associé Unique,
- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice,

L'Associé Unique reconnaît expressément avoir pu prendre pleine et entière connaissance, en temps utile, de tous documents et informations nécessaires à son information préalablement aux décisions qui suivent.

**PREND LES DECISIONS PORTANT SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :**

1. Approbation des comptes de l'exercice 2022 et arrêté du résultat ;
2. Approbation de la proposition d'affectation du résultat ;
3. Constatation des conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce ;
4. Approbation des délégations de pouvoirs ;
5. Pouvoirs pour formalités.

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de l'exercice 2022 et pris connaissance des comptes annuels – compte de résultat – bilan et annexe – établis conformément au plan comptable et entendu le rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils lui sont présentés et détaillés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou évoquées dans ces rapports.

Lesdits comptes se soldent par un bénéfice net comptable de 28 904 493,19 euros.

En outre, l'Associé Unique constate, conformément à l'article 223 quater du code général des impôts, qu'aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39.4 du code général des impôts au cours de l'exercice écoulé.

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Associé Unique approuve les propositions contenues dans le rapport de gestion, afférentes au bénéfice de l'exercice et décide :

d'affecter le bénéfice net comptable de 28 904 493,19 euros au compte « Report à nouveau » créditeur et « Réserve légale » figurant au bilan du 31 décembre 2022, comme suit :

- Résultat de l'exercice .....	28 904 493,19 euros
- Report à nouveau créditeur au 31.12.2022 .....	273 838 805,43 euros
- Réserve légale au 31.12.2022 .....	3.720,00 euros
- Affectation au report à nouveau créditeur.....	28 903 213,19 euros
- Affectation à la réserve légale .....	1.280,00 euros
- Solde du report à nouveau après affectation.....	302 742 018,62 euros
- Solde de la Réserve légale après affectation .....	5.000,00 euros

Il est rappelé, conformément à la loi, les distributions réalisées au cours des trois exercices précédents :

Au titre de l'exercice	Nombre d'actions	Distribution	Revenu global, par action
2019	1200	42 000 000 euros (correspondant à une distribution exceptionnelle de réserves)	35 000 euros
2020	1200	42 000 000 euros (correspondant à une distribution exceptionnelle de réserves)	35 000 euros
2021	1200	18 000 000 euros (correspondant à une distribution exceptionnelle de réserves)	15 000 euros

En 2022, la société a procédé à une distribution d'acompte sur dividendes de 14 000 000 euros.

#### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Associé Unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Associé Unique, après avoir lu le rapport de gestion, confirme avoir pris connaissance du tableau à jour des délégations de pouvoirs conférées par le Président aux délégataires au titre de l'exercice écoulé.

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique et le Président de la Société.



La société Mylan Generics France Holding  
Associé Unique  
Représentée par Monsieur Christophe Maupas



Monsieur Christophe Maupas  
Président

**ANNEXE 1 - ETAT DES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

En application de l'article L 227-10 du code de commerce, il est précisé qu'aucune convention réglementée n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.



---

**Le Président**  
Monsieur Christophe Maupas

**ANNEXE 2 – DELEGATIONS DE POUVOIRS OCTROYEES  
DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

- Délégation de pouvoirs de Monsieur Christophe MAUPAS, Président, à Monsieur Hervé COCQUET, Directeur Division Hôpital, en date du 15 février 2022 et jusqu'à révocation
- Délégation de pouvoirs de Monsieur Christophe MAUPAS, Président, à Monsieur Hugues DESANLIS, Responsable Sécurité Produits et gestion des risques, en date du 20 septembre 2022 et jusqu'à révocation

# **VIATRIS SANTE**

Société par actions simplifiée

1 rue de Turin

69007 LYON

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels.**

Exercice clos le 31 décembre 2022

---

## VIATRIS SANTE

Société par actions simplifiée

1 rue de Turin  
69007 LYON

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels.

Exercice clos le 31 décembre 2022

---

À l'associé unique de la société VIATRIS SANTE,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VIATRIS SANTE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

6 place de la Pyramide - 92908 Paris-La Défense Cedex - France  
Téléphone + 33 (0) 1 40 88 28 00

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €  
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre d'Auvergne-Rhône-Alpes  
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre  
572 028 041 RCS Nanterre  
TVA FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

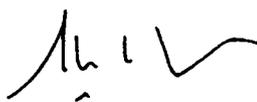
# Deloitte.

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 8 juin 2023

Le commissaire aux comptes,

**DELOITTE & ASSOCIES**



Arnauld de GASQUET

# **COMPTES ANNUELS**

Bilan

Compte de résultat

Annexe

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 51 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS VIATRIS SANTE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12						
Adresse de l'entreprise 1 RUE DE TURIN 69007 LYON		Durée de l'exercice précédent* 12						
Numéro SIRET* 3 9 9 2 9 5 3 8 5 0 0 0 7 0			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le, N-1						
		31122022 31122021						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	43 657 525	AG	43 065 799	591 725	463 488
		Fonds commercial (1)	AH	2 852 000	AI		2 852 000	2 852 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	3 865 273	AK		3 865 273	4 502 273
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	200 000	AM		200 000	200 000
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	2 620 166	AO	20 166	2 600 000	2 600 000
		Constructions	AP	8 411 156	AQ	4 260 070	4 151 085	2 064 278
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	12 837 902	AS	9 816 050	3 021 852	2 540 737
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 680 950	AU	1 262 208	418 742	500 912
		Immobilisations en cours	AV	975 222	AW		975 222	3 740 678
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF	700 000	BG		700 000	700 000
		Autres immobilisations financières*	BH	47 336	BI		47 336	47 336
	<b>TOTAL (II)</b>		BJ	77 847 533	BK	58 424 294	19 423 239	20 211 705
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	7 986 869	BM	554 736	7 432 133	6 056 645
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	191 750 182	BS	10 654 650	181 095 531	194 955 000
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 109 775	BW		1 109 775	1 166 836
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	254 012 860	BY	5 035 251	248 977 609	224 691 977
		Autres créances (3)	BZ	199 622 348	CA		199 622 348	178 322 774
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	24 812 929	CG		24 812 929	5 724 784	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	792 432	CI		792 432	376 022	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	680 087 398	CK	16 244 638	663 842 759	611 294 041	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	628 084			628 084	99 061	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	758 563 016	IA	74 668 933	683 894 082	631 604 808	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	162 721	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Ceged Group

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 51 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS VIATRIS SANTE		Néant	*	
		Exercice N	Exercice N - 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 37,200 .. )	DA	37 200	37 200		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC				
	Réserve légale (3)	DD	3 720	3 720		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF	293	293		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG				
	Report à nouveau	DH	273 838 805	256 482 181		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	28 904 493	31 356 624		
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK	639 766	913 772		
		<b>TOTAL (I)</b>	<b>DL</b>	<b>303 424 279</b>	<b>288 793 791</b>	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
		<b>TOTAL (II)</b>	<b>DO</b>			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	7 193 578	2 570 722		
	Provisions pour charges	DQ	12 099 307	13 648 816		
		<b>TOTAL (III)</b>	<b>DR</b>	<b>19 292 885</b>	<b>16 219 538</b>	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 037 514	5 770		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	12 869 089	14 352 454		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	86 788 844	75 232 890		
	Dettes fiscales et sociales	DY	91 214 512	47 125 047		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
Autres dettes	EA	167 748 235	189 353 400			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB				
		<b>TOTAL (IV)</b>	<b>EC</b>	<b>360 658 196</b>	<b>326 069 563</b>	
	Ecarts de conversion passif*	(V)	ED	518 721	521 913	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	<b>EE</b>	<b>683 894 082</b>	<b>631 604 808</b>		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
		Écart de réévaluation libre	1D			
		Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	348 394 620	312 007 385			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

		Exercice N				Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total
Désignation de l'entreprise : <b>SAS VIATRIS SANTE</b>						Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	1 028 800 473	FE	26 304 167	FF	1 055 104 640
		FG	23 097 213	FH	17 632 132	FI	40 729 346
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 051 897 687	FK	43 936 299	FL	1 095 833 987
	Production stockée*				FM	( 20 138 526)	
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	5 763 457	
	Autres produits (1) (11)				FQ	15 953 690	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	1 097 412 608	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	488 046 838	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	( 8 637 144)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	428 003 885	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	64 377 534	
	Salaires et traitements*				FY	42 730 259	
	Charges sociales (10)				FZ	24 977 941	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	1 902 920
						GB	25 479
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	3 028 991
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	5 433 037
	Autres charges (12)				GE	3 292 167	
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	1 053 181 911	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	44 230 697
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	75 393	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	99 061	
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	174 454		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	628 084	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	4 806 213	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	5 434 297		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	( 5 259 843)
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	38 970 853

(RENVOIS voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS VIATRIS SANTE		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	13 008	43 008		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		24 000		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	280 910	2 865 074		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	293 918	2 932 082		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	133 604	1 755 553		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	180 154	1 934 186		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	6 905	39 239		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	320 664	3 728 979		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	( 26 745)	( 796 897)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	2 158 330	2 548 482		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	7 881 285	8 953 096		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	1 097 880 981	946 024 025		
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	1 068 976 488	914 667 400		
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	28 904 493	31 356 624		
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	299 700	323 075	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	11 354 654	11 811 650	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
		- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	6 154 279	4 280 729		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		223 884		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	135 167	442 944		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	341 280	74 006		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	AI				
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	563 553	3 058 120		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		2 001 844		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6				
Dont cotisations facultatives Madelin A7						
	obligatoires A9					
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
(7) joindre en annexe). Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le			Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
Pénalités, amendes		19 527				
Ajustements de comptes divers		110 087				
Coûts de destruction		114 076				
Règlements de litiges		60 000				
Cessions d'immobilisations corporelles		10 067				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs			
Achats sur exercices antérieurs			276 150			
Services extérieurs sur exercices antérieurs		4 002 755	10 942 347			
Impôts sur exercices antérieurs		1 314 955	65 937			
Frais de personnel sur exercices antérieurs		561 455	47 127			
Charges sociales sur exercices antérieurs		275 113	23 092			





**ANNEXE**

VIATRIS SANTE a pour activité la commercialisation des produits pharmaceutiques destinée aux différents canaux de distribution tels que les pharmacies, l'hôpital, et l'export

Le marché pharmaceutique français a fortement progressé en 2022 : + 10,3% en chiffre d'affaires et + 5,9% en unités.

Le marché des produits remboursables évolue positivement : + 9,7% en valeur en 2022 par rapport à 2021 et +4,9% en volume.

Pour ce qui concerne le marché des produits non remboursés, la tendance est là aussi clairement positive, +18% en valeur, avec un chiffre d'affaires total qui atteint 1,96 Mds€, et +14% en unités.

En résumé, l'analyse des chiffres nous montre un marché pharmaceutique qui a connu une belle croissance en 2022.

En 2022, le chiffre d'affaires facturé hors opérations intra-groupe de Viatris Santé est égal à 1 095 millions d'€, en forte progression par rapport à 2021, année où le chiffre d'affaires s'est établi à 975 millions d'€, soit une croissance de + 13%.

L'activité « ville » a réalisé un chiffre d'affaires de 917,7 millions d'euros en 2022 contre 802,0 millions d'euros en 2021. A périmètre comparable, la croissance de l'activité Ville est égale à + 8% entre 2021 et 2022.

Au sein de son marché Viatris Santé affiche un positionnement mensuel inférieur à celle du marché pendant toute la première partie de l'année 2022. Le retournement de cette tendance a lieu en septembre 2022, mois à partir duquel l'évolution de Viatris devient supérieure à celle du marché

La part de marché de Viatris Santé sur le Marché des Génériqueurs s'établit à 29,6% en décembre 2022, contre 28,8% en décembre 2021, soit + 0,8 points en un an (Nous avons perdu un point de part de marché l'année dernière).

La part de marché de Viatris Santé pour l'année complète 2022 est de 29,2%.

En 2022, les lancements de nouveaux produits de l'année ont apporté 24,8 M€ de chiffre d'affaires facturé supplémentaire, en forte progression par rapport au montant généré par les lancements de l'année 2021 (soit 5,2 M€).

En 2022, nous avons bénéficié pendant la totalité de l'année du chiffre d'affaires apporté par l'activité thrombose. Au total, activité Ville et activité hôpital, ce chiffre d'affaires facturé s'établit à 39 M€ en 2022.

Se répartissant comme indiqué ci-dessous :

- Activité Ville : 23,6 M€
- Activité Hôpital : 15,4 M€

Le chiffre d'affaires de l'activité Hôpital est égal à 108,7 M€ d'euros en 2022, à comparer à un chiffre d'affaires réalisé en 2021 de 105,4 M€, mais là également ce n'est pas à périmètre comparable du fait de l'apport pour une ½ année de l'activité rachetée à Aspen.

A périmètre équivalent, l'activité de la BU hôpital s'est tassée de 3,6%.

Le chiffre d'affaires facturé réalisé dans les DOM-TOM a été de 31,7 millions d'euros en 2022 contre 30,0 millions d'euros en 2021, soit une évolution de + 5,7%.

Le chiffre d'affaires réalisé par notre société est également constitué par le courant d'affaires effectué à l'exportation, dont le chiffre d'affaires total s'établit à 24,2 millions d'euros en 2022, en baisse de - 5,5%

par rapport à 2021 (25,5 millions d'euros) et à périmètre constant, après déduction des commissions payées à nos partenaires. Ce chiffre d'affaires est très dépendant des procédures d'appels d'offre dans chacun des pays où nous commercialisons notre gamme de produits, qui est, par ailleurs un peu vieillissante.

La Société dégage un résultat net de 28 904 k€ contre 31 357 k€ euros en 2021, soit une baisse de 7,82%. A noter qu'une provision PSE a été passée en 2022 pour un montant de 4 100 000€ concernant l'activité Comptabilité et Thrombose.

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 pour une durée de 12 mois ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité d'exploitation. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 et des CRC n° 2000-06, n°2004-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005, et n° 2002-10 dans ses principes.

Les comptes annuels tiennent également compte du règlement n°2016-07 relatif au Plan Comptable Général homologué le 4 novembre 2016.

### **1. Les immobilisations incorporelles**

Les brevets, procédés et concessions de droits similaires sont amortis linéairement sur une durée n'excédant pas 10 ans. Ils font, en outre, l'objet d'un test de dépréciation annuel sur la base d'une analyse de variation de chiffre d'affaires par produits ou d'arrêt de commercialisation pouvant conduire, le cas échéant, à enregistrer une provision pour dépréciation de ces actifs.

Les logiciels sont amortis en général sur un an prorata temporis et les progiciels sur 5-6 ans.

Conformément aux nouvelles règles sur les actifs, les marques et éléments de fonds de commerce acquis ne font pas l'objet d'un amortissement. Les actifs incorporels peuvent faire, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

Lorsque la valeur recouvrable de ces ensembles est inférieure à leurs valeurs nettes comptables, une dépréciation est comptabilisée.

La valeur recouvrable d'un ensemble est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation et d'une valeur terminale évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.

Les changements induits par le nouveau règlement ANC n°2015-06 n'ont pas d'impact sur les comptes au 31.12.2022.

### **2. Les immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de revient.

Le coût de revient exclut tout frais financier intercalaire. L'amortissement pour dépréciation est calculé selon la méthode linéaire sur les durées suivantes :

- Agencements des bâtiments : 5 à 10 ans
- Matériel de production et de bureau : 3 à 10 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

- Ensemble immobilier industriel : 20 ans

Ces durées correspondent aux durées réelles d'utilisation des biens par l'entreprise.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées en charge d'exploitation sur la ligne dotations aux amortissements sur immobilisations. En cas d'amortissement dérogatoire, les dotations et reprises sur amortissements dérogatoire sont comptabilisés en charges et produits exceptionnels.

### **3. Titres de participation**

Les titres de participation sont enregistrés pour leur valeur d'origine à la date d'entrée. Lorsque la valeur d'inventaire, déterminée selon les critères habituellement retenus en matière d'évaluation des titres de participation est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation à caractère financier est constituée du montant de la différence. Pour les titres cotés, la valeur nette est ajustée d'après le cours de Bourse.

### **4. Stocks et encours**

Les stocks et les en-cours sont évalués au coût de revient. Les coûts de revient sont déterminés selon la méthode du prix moyen pondéré. Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou de production. Ce dernier incorpore les charges directes et indirectes rattachées à la production.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée dans le cas où la valeur nette de réalisation est inférieure au coût de revient.

La valeur nette de réalisation est analysée au regard de la rotation, d'éventuels problèmes de qualité, des problématiques de déremboursement ainsi que des problèmes de péremption.

- Date péremption < 6 mois : Provision 100 %
- Problème de Qualité : Provision 100 %
- Date péremption > 6 mois :  
Le système calcule le différentiel entre les prévisions de ventes futures et le stock réel en tenant compte des dates limites de vente. Ce stock résiduel est provisionné à 100% et catégorisé en 2 parties, stock avec une date de péremption < 1 an / stock avec une date de péremption > 1 an.
- Risque commercial : Provision en fonction du risque

### **5. Créances d'exploitation**

En règle générale, une provision pour dépréciation est constatée lorsque la date d'exigibilité est supérieure à un an, ou lorsqu'une procédure collective est en cours.

La méthode d'évaluation est basée sur la valeur nominale.

Les créances supérieures à 12 mois après analyse au cas par cas, sont comptabilisées en créances douteuses et provisionnées à hauteur de 90%.

## **6. Opérations en devises**

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes et les créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de clôture de l'exercice.

Les différences résultant de l'actualisation des dettes et des créances pour les devises n'appartenant pas à la zone Euro sont portées au bilan en écart de conversion. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

## **7. Frais de recherche**

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

## **8. Indemnités de fin de carrière**

Les indemnités de départ en retraite font l'objet d'une provision pour risques et charges d'exploitation pour la partie non assurée (au 31 décembre 2022 la provision s'élève à 11 671 055 euros). Elles sont déterminées sur la base de la convention collective concernée, charges comprises, et actualisées.

- Les principales hypothèses actuarielles retenues par la société VIATRIS SANTE au titre de l'exercice 2022 sont les suivantes :

Taux d'actualisation	IFC : 4,00% MDT : 3.90%
Taux Inflation	2,00%
Taux d'évolution annuelle des salaires	3,00%
Taux de charges sociales patronales	49,00%
Age de départ en retraite	Cadres : 63 ans Non cadres : 62 ans
Modalité de départ en retraite	Départ volontaire

- Taux moyen de turnover :

AGE	Taux	AGE	Taux
<= 29 ans	10,00%	45-49	2,00%

30-34	8,00%	50-54	1,00%
35-39	6,00%	>=55 ans	0,00%
40-44	4,00%		

- Taux moyen de mortalité :

Valeur retenue d'après tableau INSEE TD TV 2017-2019

#### **9. Participation / interressement des salariés**

Le personnel de la société bénéficie de la participation des salariés conformément à l'accord dérogatoire qui a été signé en date du 22 Décembre 2016 entre VIATRIS SANTE et VIATRIS HEALTHCARE. Ils bénéficient également d'un interressement conformément à l'accord qui a été signé en date du 2 Juin 2022.

#### **10. Provisions pour risques et charges et pour litiges**

Une provision pour risques et charges est constituée lorsqu'on constate l'existence d'un engagement envers un tiers à la date de clôture de l'exercice et qu'une sortie de ressources est certaine ou probable à la date d'arrêt des comptes sans contrepartie équivalente.

Les provisions pour litiges sont estimées en fonction des demandes faites par les plaignants, des éléments juridiques et de l'état d'avancement de la procédure.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>			
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	50 500 908		73 891
Terrains	2 620 166		
	<b>Dont composants</b>		
Constructions sur sol propre	2 647 719		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	3 342 630		2 466 361
Install. techniques, matériel et outillage ind.	11 969 712		1 254 165
Installations générales, agenc., aménag.	146 188		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 417 113		121 039
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	3 740 678		691 018
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>25 884 207</b>		<b>4 532 584</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	747 337		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>747 337</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>77 132 452</b>		<b>4 606 475</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>			50 574 799	
Terrains			2 620 166	
Constructions sur sol propre			2 647 719	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.		45 554	5 763 438	
Installations techn., matériel et outillages ind.		385 974	12 837 903	
Installations générales, agencements divers			146 188	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		3 390	1 534 762	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	3 456 475		975 222	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>3 456 475</b>	<b>434 918</b>	<b>26 525 398</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			747 337	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			<b>747 337</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 456 475</b>	<b>434 918</b>	<b>77 847 534</b>	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	37 561 730	557 176		38 118 905
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>37 561 730</b>	<b>557 176</b>		<b>38 118 905</b>
Terrains	20 166			20 166
Constructions sur sol propre	1 716 917	118 431		1 835 349
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	2 209 153	252 783	37 215	2 424 722
Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 375 233	771 321	384 246	9 762 308
Installations générales, agenc. et aménag. divers	146 188			146 188
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	916 201	203 209	3 390	1 116 020
Emballages récupérables, divers				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>14 383 859</b>	<b>1 345 745</b>	<b>424 851</b>	<b>15 304 753</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>51 945 589</b>	<b>1 902 920</b>	<b>424 851</b>	<b>53 423 658</b>

**VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.						10 776	-10 776
<b>INCORPOREL.</b>						<b>10 776</b>	<b>-10 776</b>
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations						9 127	-9 127
Install. Tech.		6 905				240 800	-233 895
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau						20 208	-20 208
Embal récup.							
<b>CORPOREL.</b>		<b>6 905</b>				<b>270 135</b>	<b>-263 230</b>
<b>Acquis. titre</b>							
<b>TOTAL</b>		<b>6 905</b>				<b>280 911</b>	<b>-274 006</b>

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Le poste immobilisations incorporelles reprend les acquisitions de dossiers scientifiques et techniques de produits génériques. La principale acquisition pour l'année 2022 portent sur la molécule Ursodesoxycholic.

Les molécules sont amorties sur 10 ans à compter du lancement du produit.

La dotation aux amortissements incorporelles de l'exercice 2022 ressort à 557.176 Euros.

Les principales acquisitions des immobilisations corporelles sont les améliorations apportées à notre outil de conditionnement du site CEPAME ainsi que l'agencement de nos nouveaux locaux à Gerland.

Les sorties d'immobilisations correspondent à un reliquat d'agencements de nos anciens locaux à Saint Priest.

La dotation aux amortissements de l'exercice 2022 ressort à 1.345.745 Euros.

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	913 773	6 905	280 911	639 767
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>913 773</b>	<b>6 905</b>	<b>280 911</b>	<b>639 767</b>
Provisions pour litiges	71 167	74 199	80 366	65 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	99 061	628 084	99 061	628 084
Provisions pour pensions, obligations similaires	13 648 816	1 890 857	3 440 366	12 099 307
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	2 400 495	4 100 000		6 500 495
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>	<b>16 219 539</b>	<b>6 693 140</b>	<b>3 619 793</b>	<b>19 292 886</b>
Dépréciations immobilisations incorporelles	4 921 415	25 479		4 946 894
Dépréciations immobilisations corporelles	53 742			53 742
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	10 226 787	982 600		11 209 387
Dépréciations comptes clients	5 231 585	2 046 392	2 242 726	5 035 252
Autres dépréciations				
<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>20 433 530</b>	<b>3 054 471</b>	<b>2 242 726</b>	<b>21 245 275</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>37 566 842</b>	<b>9 754 516</b>	<b>6 143 430</b>	<b>41 177 928</b>

Dotations et reprises d'exploitation	8 487 508	5 763 458
Dotations et reprises financières	628 084	99 061
Dotations et reprises exceptionnelles	6 905	280 911

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

Une provision pour dépréciation des actifs est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire des actifs est inférieure à la valeur d'entrée dans le patrimoine. En outre, une provision pour risques et charges est constituée lorsqu'on constate l'existence d'un engagement envers un tiers à la date de clôture de l'exercice et qu'une sortie de ressources est certaine ou probable à la date d'arrêté des comptes sans contrepartie équivalente.

La dotation pour dépréciation des comptes clients est essentiellement due à des opérations courantes sur l'exercice.

Rubriques	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
<b>Marchandises</b>				
Marchandises revendues en l'état				
<b>Approvisionnements</b>				
Matières premières	6 847 317	5 534 758	1 312 560	
Emballages	1 139 552	650 695	488 857	
<b>TOTAL I</b>	<b>7 986 869</b>	<b>6 185 452</b>	<b>1 801 417</b>	
<b>Production</b>				
Vracs	5 474 318	4 491 823	982 496	
Produits finis	186 275 864	200 561 158		14 285 295
Produits résiduels				
Autres				
<b>TOTAL II</b>	<b>191 750 182</b>	<b>205 052 981</b>		<b>13 302 799</b>
<b>Production en cours</b>				
Produits				
Travaux				
Etudes				

<b>ETAT DES CREANCES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>plus d'un an</b>
Créances rattachées à des participations			
Prêts	700 000		700 000
Autres immobilisations financières	47 337		47 337
Clients douteux ou litigieux	4 216 513	4 216 513	
Autres créances clients	249 796 348	249 796 348	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	171 882	9 608	162 274
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	36 077 062	36 077 062	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	159 370 205	159 370 205	
Débiteurs divers	4 003 199	4 002 752	447
Charges constatées d'avance	792 432	792 432	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>455 174 979</b>	<b>454 264 921</b>	<b>910 058</b>

Montant des prêts accordés en cours d'exercice  
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice  
Prêts et avances consentis aux associés

<b>ETAT DES DETTES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>plus d'1 an,-5 ans</b>	<b>plus de 5 ans</b>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	2 037 514	2 037 514		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	12 869 090	2 763 843	10 105 246	
Fournisseurs et comptes rattachés	86 788 844	86 788 844		
Personnel et comptes rattachés	13 630 387	11 472 057		2 158 330
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	72 500 589	72 500 589		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	4 104 617	4 104 617		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	978 920	978 920		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	7 585 072	7 585 072		
Autres dettes	160 163 164	160 163 164		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>360 658 196</b>	<b>348 394 620</b>	<b>10 105 246</b>	<b>2 158 330</b>

Emprunts souscrits en cours d'exercice 3 698 179  
Emprunts remboursés en cours d'exercice 5 181 544  
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

- Les créances de l'actif circulant sont à moins d'un an, sauf :
  - les avances permanentes consenties aux salariés 162 274 € (contre 164.679 € au 31/12/2021)
  - la créance laissée en compte d'avance bloqué correspondant à la répartition de l'excédent du GERS 447 € (contre 447 € au 31/12/2021).
- Les créances clients 249 796 348 € ne comprennent pas de créances remises à l'encaissement et non échues au 31/12/2022.
- Les emprunts et dettes auprès des établissements de credit comprennent un montant de 2 037 514 € (5.771 € au 31/12/2021) à échéance à moins d'un an.
- La partie des dettes à plus de 1 an est composée uniquement de la provision pour participation des salariés concernant l'exercice 2022 (2 158 330 €) ainsi que la participation bloquée en compte courant (10 105 246 €) et les dépôts de cautionnement pour 0 €.

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>				
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	792 432,47	376 022,71	416 409,76
<b>TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>		<b>792 432,47</b>	<b>376 022,71</b>	<b>416 409,76</b>

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>				
<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>				
418100	CLIENTS - FACTURES/AVOIR A ETABLIR		1 084 689,29	-1 084 689,29
418206	CLIENTS - FACTURES/AVOIR A ETABLIR	3 113 524,58	2 053 501,02	1 060 023,56
<b>TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>		<b>3 113 524,58</b>	<b>3 138 190,31</b>	<b>-24 665,73</b>
<b>AUTRES CREANCES</b>				
409810	FOURNISSEURS - AVOIRS NON ENCORE RE	1 220 000,00	1 631 531,15	-411 531,15
409826	FOURNISSEURS - AVOIRS NON ENCORE RE	38 004,03	601 639,08	-563 635,05
438700	ORGANISMES SOCIAUX - PRODUITS A REC	-3 211,75	10 489,05	-13 700,80
448700	ETAT - PRODUITS A RECEVOIR		246 246,00	-246 246,00
467100	DEBITEURS DIVERS	447,00	447,00	
467646	VENTES POUR LE COMPTE DE MEDA	2 919,58	2 905,56	14,02
467706	CREDITEURS DIVERS IC		50 470 438,05	-50 470 438,05
<b>TOTAL AUTRES CREANCES</b>		<b>1 258 158,86</b>	<b>52 963 695,89</b>	<b>-51 705 537,03</b>
<b>TOTAL PRODUITS A RECEVOIR</b>		<b>4 371 683,44</b>	<b>56 101 886,20</b>	<b>-51 730 202,76</b>

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
<b>CHARGES A PAYER</b>				
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES</b>				
168860	INTERETS COURUS SUR PARTICIPATION D	435 457,98	485 644,96	-50 186,98
<b>TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES</b>		<b>435 457,98</b>	<b>485 644,96</b>	<b>-50 186,98</b>
<b>DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH</b>				
408100	FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENU	5 344 831,28	5 814 744,42	-469 913,14
408106	FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENU	-9 717 598,23	1 875 471,22	-11 593 069,45
408110	FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENU	4 539 003,66	5 492 943,89	-953 940,23
408126	FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENU	220 643,67		220 643,67
<b>TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH</b>		<b>386 880,38</b>	<b>13 183 159,53</b>	<b>-12 796 279,15</b>
<b>AUTRES DETTES</b>				
418100	CLIENTS - FACTURES/AVOIR A ETABLIR	94 014,20		94 014,20
467600	CREDITEURS DIVERS	2 559 633,56	3 664 711,05	-1 105 077,49
467636	VENTES POUR LE COMPTE DE MYLAN MEDI	35,17	21,15	14,02
467706	CREDITEURS DIVERS IC	79 693 780,54		79 693 780,54
468600	DIVERS CHARGES A PAYER	11 051 950,36	21 245 409,57	-10 193 459,21
468609	ECARTS CHANGE SUR FRAIS A PAYER	-773,67		-773,67
468625	PARTENARIATS CONSIGNATION SOGIPHAR	1 098 792,90	1 904 826,09	-806 033,19
468630	PARTENARIATS GROUPEMENTS A PAYER	21 887 206,27	19 464 777,21	2 422 429,06
468650	PARTENARIATS HOPITAL A PAYER	39 033 541,06	29 378 688,64	9 654 852,42
468909	ECARTS CHANGE SUR AUTRES DEBITEURS	-5 820,56	-2 222,86	-3 597,70
<b>TOTAL AUTRES DETTES</b>		<b>155 412 359,83</b>	<b>75 656 210,85</b>	<b>79 756 148,98</b>
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>				
428200	PERSONNEL - DETTES PROVISIONNEES CO	4 559 904,37	4 083 453,64	476 450,73
428250	PERSONNEL - PROVISION PRIMES RESEAU	1 102 756,88	2 453 246,43	-1 350 489,55
428300	PERSONNEL - PROVISION PRIMES INCENT	3 378 842,06	3 669 037,32	-290 195,26
428400	PERSONNEL - PROVISION POUR PARTICIP	2 158 330,00	2 548 482,00	-390 152,00
428600	PERSONNEL 0 13e MOIS ET AUTRES	2 332 293,00		2 332 293,00
438200	CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	2 234 353,30	2 000 892,16	233 461,14
438250	CHARGES SOCIALES SUR PRIMES A PAYER	2 032 413,14	2 080 633,58	-48 220,44
438600	AUTRES CHARGES SOCIALES A PAYER	312 018,00	484 509,92	-172 491,92
438610	AUTRES TAXES SOCIALES A PAYER	2 677 325,00	1 933 656,00	743 669,00
438630	TAXES PHARMACEUTIQUES A PAYER	64 168 257,83	17 357 961,11	46 810 296,72
448600	ETAT - CHARGES A PAYER	124 814,00	127 193,00	-2 379,00
448640	ETAT - CVAE A PAYER	447 063,00		447 063,00
<b>TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>		<b>85 528 370,58</b>	<b>36 739 065,16</b>	<b>48 789 305,42</b>
<b>TOTAL CHARGES A PAYER</b>		<b>241 763 068,77</b>	<b>126 064 080,50</b>	<b>115 698 988,27</b>

Des charges constatées d'avance ont été comptabilisées au 31/12/2022 pour un montant de 792 432 € (contre 376 023 € au 31/12/2021) correspondant pour la partie la plus significative aux assurances et loyer du bâtiment.

le poste charges constatées d'avance comprend des charges comptabilisées pendant l'exercice, mais concernant un exercice ultérieur. Ces charges ou produits sont relatifs à des opérations de l'exploitation courante.

Les charges à payer (FNP) sont essentiellement des achats de matières premières et des prestations de services.

Quant aux « Autres dettes », elles sont composées majoritairement des provisions relatives à notre politique commerciale.

Aucune transaction avec des parties liées répondant à la définition faite par la réglementation en vigueur n'a été conclue durant l'exercice.

(C. com. art. R123-198 11° ; PCG, art. 531-3 ; Note de présentation du règlement ANC n°2010-02, §1.2.2).

Rubriques	Entreprises liées	Participations
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
<hr/>		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	13 083 537	
Autres créances	159 411 129	
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<hr/>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 836 961	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	87 278 888	
<hr/>		
<b>CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits de participations		
Autres produits financiers		
Charges financières	135 168	

Au 31/12/2022, les éléments de fiscalité différée calculés au taux de 25.83 % (depuis 2018) ressortent à :

- Dettes latentes d'impôt : 165 252 € (236.027 € au 31/12/2021) représentant l'impôt différé relatif aux amortissements dérogatoires.
- Créances latentes d'impôt : 5 166 487 € (4.457.877 € au 31/12/2021) représentant l'impôt payé d'avance sur diverses provisions non déductibles fiscalement.